



# COMPTES VÉRIFIÉS FAO

2010 - 2011



Organisation des  
Nations Unies pour  
l'alimentation et  
l'agriculture



# COMPTES VÉRIFIÉS FAO

---

2010 – 2011

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés déterminées ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, n'entraîne, de la part de la FAO, aucune approbation ou recommandation desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités.

Les opinions exprimées dans ce produit d'information sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement celles de la FAO.

Tous droits réservés. La FAO encourage la reproduction et la diffusion des informations figurant dans ce produit d'information. Les utilisations à des fins non commerciales seront autorisées à titre gracieux sur demande.

La reproduction pour la revente ou à d'autres fins commerciales, y compris à des fins didactiques, pourra être soumise à des frais. Les demandes d'autorisation de reproduction ou de diffusion de matériel dont les droits d'auteur sont détenus par la FAO et toute autre requête concernant les droits et les licences sont à adresser par courriel à l'adresse [copyright@fao.org](mailto:copyright@fao.org) ou au Chef de la Sous-Division des politiques et de l'appui en matière de publications, Bureau de l'échange des connaissances, de la recherche et de la vulgarisation, FAO, Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie.

ÉTATS FINANCIERS 2010-11

---

**Table des matières**

---

	Page
<b><u>PARTIE A</u></b>	
Rapport du Commissaire aux comptes	1
Certification des états financiers	3
État I: État récapitulatif des recettes et des dépenses et mouvements des réserves et soldes des fonds	4
État II: Avoirs, engagements, réserves et soldes des fonds	5
État III: Situation de trésorerie	6
État IV: Ouvertures de crédits au titre du Programme ordinaire	7
Notes relatives aux états financiers	11
Tableau I: Contributions au Programme ordinaire non acquittées au 31 décembre 2011	36
Annexe I: État au 31 décembre 2011 des projets du Programme de coopération technique financés au titre des crédits ouverts pour 2010-11	38
Annexe II: État au 31 décembre 2011 des projets du Programme de coopération technique financés au titre des crédits ouverts pour 2008-09	43

**PARTIE B**

**Rapport du Commissaire aux comptes**

*Le rapport du Commissaire aux comptes fait partie des documents de la Conférence et porte la cote C 2013/5 B*



**ÉTATS FINANCIERS 2010-11**

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

---

## **Conférence de la FAO**

### **Rapport sur les états financiers**

Nous avons examiné les états financiers, numérotés de I à IV, de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour l'exercice financier allant du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 31 décembre 2011, ainsi que les notes y relatives, numérotées de 1 à 31, le tableau 1 et les annexes I et II.

### *Responsabilité de la Direction*

La Direction établit les états financiers et veille à ce qu'ils donnent une image fidèle de la situation financière de l'Organisation. Les états financiers ont été établis conformément au Règlement financier de la FAO et aux normes comptables du système des Nations Unies. La Direction doit aussi mettre en place et assurer un contrôle interne qui permette d'établir des états financiers donnant une image fidèle et exempts d'inexactitudes significatives, que celles-ci soient dues à la fraude ou à des erreurs, choisir et appliquer des principes comptables appropriés, et établir des estimations comptables qui soient raisonnables en l'occurrence.

### *Responsabilité du commissaire aux comptes*

Il nous appartient d'exprimer, sur la base de notre vérification, une opinion au sujet des états financiers. Nous avons effectué notre vérification conformément aux normes d'audit internationales, lesquelles requièrent que nous nous conformions aux règles d'éthique et que nos travaux soient organisés et exécutés de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'inexactitude significative.

Une vérification consiste à mettre en œuvre des procédures en vue de vérifier les justificatifs des montants et autres données figurant dans les états financiers. Le choix des procédures dépend du jugement du vérificateur, qui évalue dans quelle mesure des inexactitudes risquent d'affecter les états financiers, que ces inexactitudes résultent de fraudes ou d'erreurs. Lorsqu'il apprécie ce risque, le vérificateur prend en compte le contrôle interne, effectué de sorte à présenter des états financiers donnant une image fidèle, afin de définir les procédures de vérification à appliquer en l'occurrence et non pour exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne. Une vérification consiste également à apprécier le caractère approprié des principes comptables suivis et le caractère raisonnable des estimations comptables, et à évaluer la présentation générale des états financiers. Nous estimons que notre vérification nous a permis de recueillir des éléments appropriés et suffisants, sur lesquels nous pouvons fonder la présente opinion.

***Opinion***

Notre opinion est que les états financiers donnent pour tout élément de caractère significatif une image fidèle de la situation financière de la FAO au 31 décembre 2011, ainsi que du résultat des opérations et des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date, et qu'ils ont été établis conformément aux principes comptables de l'Organisation, énoncés dans la note 2, lesquels ont été appliqués d'une manière comparable à celle de l'exercice précédent.

**Rapport sur les autres obligations juridiques et réglementaires**

En outre, nous estimons que les opérations de la FAO qui ont retenu notre attention ou que nous avons examinées par sondage dans le cadre de notre vérification ont été, pour tous leurs aspects significatifs, conformes au Règlement financier et aux autorisations données par les organes délibérants.

Conformément à l'Article 12.9 du Règlement financier, nous avons également établi un rapport détaillé sur notre audit de la FAO.

**M<sup>me</sup> Gracia M. Pulido Tan**

Président de la Commission de vérification des comptes des Philippines

Commissaire aux comptes

20 août 2012

**ÉTATS FINANCIERS 2010-11**

---

**Certification des états financiers**

---

**Les montants indiqués dans les états reflètent fidèlement les transactions financières enregistrées durant la période considérée:**



Nicholas Nelson

Sous-Directeur général

Département des services internes, des ressources humaines et des finances

**Approuvé:**

José Graziano da Silva

Directeur général

*Juillet 2012*

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE**

**État I: État récapitulatif des recettes et des dépenses et  
mouvements des réserves et soldes des fonds**

**Pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2011**

*(en milliers d'USD)*

	Notes	Fonds divers		Total	
		Fonds général et fonds apparentés	Fonds fiduciaires et PNUD	2010-11	2008-09 (chiffres retraités)
<b>RECETTES</b>					
Contribution des États Membres	3	1 004 340	-	1 004 340	970 199
Contributions volontaires	4	108 067	1 619 264	1 727 331	1 200 418
Fonds reçus au titre d'un arrangement interorganisations	5	1 249	12 912	14 161	8 955
Activités financées conjointement	6	38 054	-	38 054	30 042
Recettes accessoires	7	6 771	2 344	9 115	10 003
Revenus des placements disponibles à la vente	8	38 934	-	38 934	(15 418)
Autres recettes diverses nettes	9	17 496	-	17 496	18 705
(Pertes) liées aux différences de change	26	(12 410)	-	(12 410)	(6 663)
<b>TOTAL DES RECETTES</b>		<b>1 202 501</b>	<b>1 634 520</b>	<b>2 837 021</b>	<b>2 216 241</b>
<b>DÉPENSES</b>					
Programme ordinaire	10	1 104 385	-	1 104 385	1 053 756
Projets	10	-	1 632 176	1 632 176	1 135 307
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>		<b>1 104 385</b>	<b>1 632 176</b>	<b>2 736 561</b>	<b>2 189 063</b>
<b>EXCÉDENTS DES RECETTES SUR LES DÉPENSES</b>		<b>98 116</b>	<b>2 344</b>	<b>100 460</b>	<b>27 178</b>
Pertes actuarielles	11	(40 393)	-	(40 393)	(22 052)
Charges d'intérêts au titre des plans relatifs au personnel	12	(114 953)	-	(114 953)	(94 749)
Provision pour contributions à recevoir et autres avoirs	13	304	-	304	(6 534)
Revenu différé	22	(19 430)	-	(19 430)	14 496
Mouvement net du Compte des dépenses d'équipement	27	(4 283)	-	(4 283)	(6 969)
Mouvement net du Compte des dépenses de sécurité	28	(991)	-	(991)	(3 655)
<b>(DÉFICIT)/ EXCÉDENT NET DES RECETTES SUR LES DÉPENSES</b>		<b>(81 630)</b>	<b>2 344</b>	<b>(79 286)</b>	<b>(92 285)</b>
Virement des intérêts sur les comptes des donateurs	19	-	(2 344)	(2 344)	(5 486)
Virements des/(aux) réserves:					
Compte de réserve spécial	26	(1 083)	-	(1 083)	6 663
Solde des fonds en début d'exercice tel que déclaré précédemment					(465 282)
Changement des conventions comptables concernant:					
la classification des revenus des placements à court terme		-	-	-	(2 173)
Soldes des fonds en début d'exercice tel que déclaré précédemment		(558 563)	-	(558 563)	(467 455)
<b>SOLDE DES FONDS EN FIN D'EXERCICE</b>		<b>(641 276)</b>	<b>-</b>	<b>(641 276)</b>	<b>(558 563)</b>

Les notes accompagnant les états financiers en font partie intégrante.

## État II: Avoirs, engagements, réserves et soldes des fonds

Au 31 décembre 2011

(en milliers d'USD)

	Notes	Fonds divers		Total	
		Fonds général et fonds apparentés	Fonds fiduciaires et PNUD	2010-11	2008-09 (Chiffres retraités)
<b>AVOIRS</b>					
Encaisses et équivalents de trésorerie	14	61 376	507 114	568 490	878 938
Placements détenus à des fins de transaction	15	-	367 168	367 168	78 368
Contributions à recevoir	16	110 376	7 292	117 668	97 103
À déduire: provision pour retards des contributions	17	(12 630)	(6 288)	(18 918)	(19 861)
Sommes à recevoir	18	51 101	-	51 101	43 907
Placements disponibles à la vente	15	326 873	-	326 873	292 500
<b>TOTAL DES AVOIRS</b>		<b>537 096</b>	<b>875 286</b>	<b>1 412 382</b>	<b>1 370 955</b>
<b>ENGAGEMENTS</b>					
Contributions reçues à l'avance	19	17 570	705 913	723 483	785 893
Engagements non liquidés	20	70 127	126 044	196 171	155 523
Sommes à payer	21	39 069	-	39 069	32 778
Revenu différé	22	73 440	-	73 440	54 099
Plans relatifs au personnel	23	906 060	-	906 060	782 443
<b>TOTAL DES ENGAGEMENTS</b>		<b>1 106 266</b>	<b>831 957</b>	<b>1 938 223</b>	<b>1 810 736</b>
<b>RÉSERVES ET SOLDES DES FONDS</b>					
Fonds de roulement	25	25 654	-	25 654	25 654
Compte de réserve spécial	26	20 043	-	20 043	18 960
Compte des dépenses d'équipement	27	14 475	-	14 475	10 192
Compte des dépenses de sécurité	28	4 646	-	4 646	3 655
Fonds spécial pour les activités d'urgence et de réhabilitation	29	-	43 329	43 329	33 479
Gains/(pertes) latents sur placements	15	7 288	-	7 288	26 842
Soldes des fonds en fin d'exercice		(641 276)	-	(641 276)	(558 563)
<b>TOTAL DES RÉSERVES ET DES SOLDES DES FONDS</b>		<b>(569 170)</b>	<b>43 329</b>	<b>(525 841)</b>	<b>(439 781)</b>
<b>TOTAL DES ENGAGEMENTS, DES RÉSERVES ET DES SOLDES DES FONDS</b>		<b>537 096</b>	<b>875 286</b>	<b>1 412 382</b>	<b>1 370 955</b>

Les notes accompagnant les états financiers en font partie intégrante.

## État III: Situation de trésorerie

Pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2011

(en milliers d'USD)

	2010-11	2008-09 (Chiffres retraités)
<b>MOUVEMENTS DE TRÉSORERIE RÉSULTANT DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Déficit net des recettes sur les dépenses (État I – Fonds général et annexes)	(81 629)	(97 772)
(Augmentation)/Diminution des contributions à recevoir	(81 629)	(97 772)
(Diminution)/ Augmentation de la provision pour contributions	(20 565)	43 399
(Augmentation)/Diminution des sommes à recevoir	(942)	4 746
(Diminution)/Augmentation des contributions reçues à l'avance	(7 194)	5 695
Augmentation des engagements non réglés	(62 410)	221 001
Augmentation/(Diminution) du revenu différé	40 647	31 649
Augmentation/(Diminution) des sommes à payer	19 341	(14 496)
Augmentation au titre des plans relatifs au personnel	6 291	(5 414)
	123 617	63 296
<b>RENTRÉES NETTES DE FONDS RÉSULTANT DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>17 156</b>	<b>252 104</b>
<b>MOUVEMENTS DE TRÉSORERIE RÉSULTANT DES ACTIVITÉS DE PLACEMENT</b>		
(Augmentation)/Diminution des placements détenus à des fins de transaction, hors gains/(pertes) latents	(288 800)	30 977
Augmentation)/Diminution des placements disponibles à la vente, hors gains/(pertes) latents	(53 927)	90
<b>RENTRÉES (SORTIES) NETTES DE FONDS RÉSULTANT DES ACTIVITÉS DE PLACEMENT</b>	<b>(342 727)</b>	<b>31 067</b>
<b>MOUVEMENTS DE TRÉSORERIE RÉSULTANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Augmentation des activités relevant du Fonds spécial pour les activités d'urgence et de réhabilitation	9 850	8 230
Augmentation du Compte des dépenses d'équipement	4 282	6 969
Augmentation du Compte des dépenses de sécurité	991	3 655
<b>RENTRÉES (SORTIES) NETTES RÉSULTANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>	<b>15 123</b>	<b>18 854</b>
<b>(DIMINUTION)/ AUGMENTATION NETTE DES LIQUIDITÉS</b>	<b>(310 448)</b>	<b>302 025</b>
<b>ENCAISSES ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>878 938</b>	<b>576 913</b>
<b>ENCAISSES ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>568 490</b>	<b>878 938</b>

Les notes accompagnant les états financiers en font partie intégrante.

## ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

## État IV: Ouvertures de crédits au titre du Programme ordinaire

Pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2011 (en milliers d'USD)

Chapitre	Budget net 1	Revenu différé et réserves du précédent exercice biennal 2	Virements 3	Revenu différé à l'exercice biennal suivant 4	Budget net révisé 5	Autres recettes effectives 6	Dépenses effectives nettes 7	Variation des taux de change 8	Dépenses nettes au taux budgétaire 9	Budget par rapport à la variation effective 9
1. A - Intensification durable de la production végétale	49 181	-	(2 600)	-	46 581	48 659	46 039	504	46 543	38
2. B - Accroissement durable de la production animale	31 637	-	(3 050)	-	28 587	31 795	28 226	352	28 578	9
3. C - Gestion et utilisation durables des ressources halieutiques et aquacoles	55 626	-	(1 450)	-	54 176	56 399	53 554	610	54 164	12
4. D - Amélioration de la qualité et de la sécurité sanitaire des aliments à tous les stades de la filière alimentaire	24 445	-	(550)	-	23 895	25 851	23 608	275	23 883	12
5. E - Gestion durable des forêts et des arbres	42 054	-	(700)	-	41 354	42 179	40 876	428	41 304	50
6. F - Gestion durable des terres, des eaux et des ressources génétiques et meilleures réponses aux défis mondiaux liés à l'environnement ayant une incidence sur l'alimentation et l'agriculture	53 192	-	1 500	-	54 692	58 454	54 068	581	54 649	43
7. G - Environnement porteur pour les marchés afin d'améliorer les moyens d'existence et le développement rural	40 878	-	(100)	-	40 778	38 598	37 254	406	37 660	3 118
8. H - Amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition	58 454	-	1 650	-	60 104	61 795	59 403	653	60 056	48
9. I - Meilleure préparation et réponse efficace aux menaces et situations d'urgence alimentaires et agricoles	7 311	-	700	-	8 011	9 140	7 901	87	7 988	23
10. K - Parité hommes-femmes pour l'accès aux ressources, aux biens, aux services et à la prise de décisions dans les zones rurales	9 838	-	1 300	-	11 138	11 190	10 985	120	11 105	33
11. L - Investissements publics et privés accrus dans l'agriculture et le développement rural	36 571	-	4 550	-	41 121	77 517	40 417	693	41 110	11
12. X - Collaboration efficace avec les États Membres et les parties prenantes	220 680	-	-	-	220 680	245 179	214 262	2 966	217 228	3 452
13. Y - Administration efficiente et efficace	118 582	-	(1 250)	-	117 332	160 385	114 806	2 522	117 328	6
14. R - Programme des représentants de la FAO	88 294	-	-	-	88 294	113 763	85 859	1 154	87 013	1 281
15. T - Programme de coopération technique	111 694	54 157	-	(65 460)	100 391	100 199	100 199	192	100 391	-
16. O - Imprévus	600	-	-	-	600	-	-	-	-	600
17. P - Dépenses d'équipement	26 803	-	-	(6 133)	20 670	20 021	20 021	649	20 670	-
18. Q - Dépenses de sécurité	24 686	-	-	(824)	23 862	23 694	23 485	377	23 862	-
<b>TOTAL PARTIEL</b>	<b>1 000 526</b>	<b>54 157</b>	<b>-</b>	<b>(72 417)</b>	<b>982 266</b>	<b>1 124 818</b>	<b>960 963</b>	<b>12 569</b>	<b>973 532</b>	<b>8 735</b>

Les notes accompagnant les états financiers en font partie intégrante.

## État IV: Ouvertures de crédits au titre du Programme ordinaire

Pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2011

(En milliers d'USD)

Chapitre	Budget net 1	Revenu différé et réserves du précédent exercice biennal 2	Virements 3	Revenu différé à l'exercice biennal suivant 4	Budget net révisé	Autres recettes effectives 5	Dépenses effectives 6	Dépenses effectives nettes	Variation des taux de change 7	Dépenses nettes au taux budgétaire 8	Budget par rapport à la variation effective 9
Transfert au Fonds de péréquation des impôts (Chapitre 19)	98 092	-	(98 092)	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Revenu différé et réserves</b>											
Revenu différé au titre du PCT (Chapitre 15)	54 157	(54 157)		65 460	65 460	-	-	-	-	-	65 460
Compte des réserves d'équipement (Chapitre 17)	8 632	-		6 133	14 765	-	-	-	-	-	14 765
Compte des dépenses de sécurité (Chapitre 18)	4 021	-		824	4 845	-	-	-	-	-	4 845
<b>Total</b>	<b>1 165 428</b>	<b>-</b>	<b>(98 092)</b>	<b>-</b>	<b>1 067 336</b>	<b>(163 855)</b>	<b>1 124 817</b>	<b>960 961</b>	<b>12 569</b>	<b>973 530</b>	<b>93 806</b>

Les notes accompagnant les états financiers en font partie intégrante.

**Notes relatives à l'État IV : Ouvertures de crédits au titre du Programme ordinaire**

<sup>1</sup> Ouvertures de 1 023,3 millions d'USD relevant de la Résolution 3/2009, ajustées en fonction des économies et des gains d'efficacité supplémentaires de 22,8 millions d'USD (CL 141/9 Annexe II: Rapport de la cent trente-huitième session du Comité financier), soit une ouverture de crédits nette de 1,000,5 milliard d'USD. La Résolution 3/2009 de la Conférence a autorisé l'affectation d'un montant de 2,5 millions d'USD, prélevés sur le solde excédentaire de 4,2 millions d'USD, au Compte des dépenses d'équipement. Les États Membres sont convenus (voir C 2009/REP, page 19, par. 1c) que ce montant viendrait en déduction des sommes à collecter au titre de leurs contributions pour 2010-11. En conséquence, le montant de 2,5 millions d'USD a été affecté directement au budget net du Chapitre P, Dépenses d'équipement, pour compenser la baisse des financements reçus au titre des dépenses d'équipement. Les crédits disponibles pour les dépenses d'équipement ne seront en rien modifiés par cette mesure.

<sup>2</sup> Report à l'exercice 2010-11 de 54,2 millions d'USD au titre des ouvertures de crédits 2008-09 du PCT (au taux de change budgétaire).

<sup>3</sup> Le Comité financier a approuvé les virements (FC 143/7: Rapport de la cent quarante-troisième session du Comité financier). Le Fonds de péréquation des impôts a été créé le 1<sup>er</sup> janvier 1972. Conformément à la pratique suivie depuis 1972-73, le budget 2010-11 est présenté en chiffres bruts, en ce sens qu'un crédit au titre du plan d'imposition du personnel est ajouté au budget opérationnel effectif total. Les contributions des États Membres qui n'imposent pas le traitement versé par la FAO à leurs ressortissants ne seront en rien modifiées: en effet, leur quote-part du crédit en question leur est remboursée, puisqu'elle est intégralement déduite de leurs contributions brutes. Les États Membres qui imposent les traitements de leurs ressortissants verront leur quote-part du crédit inscrit au titre du plan d'imposition du personnel réduite du montant estimé nécessaire pour rembourser aux fonctionnaires intéressés l'impôt versé par eux.

<sup>4</sup> Report à l'exercice 2012-13 de 65,5 millions d'USD au titre des ouvertures de crédits 2010-11 du PCT (au taux de change budgétaire). Report à l'exercice 2012-13 de 6,1 millions d'USD au titre du Compte des dépenses d'équipement et de 0,8 million d'USD au titre du Compte des dépenses de sécurité (au taux de change budgétaire). La différence du solde de clôture du PCT, du Compte de dépenses d'équipement et du Compte de dépenses de sécurité entre l'État IV et l'État II est imputable aux variations de change.

<sup>5</sup> Les autres recettes effectives indiquées dans l'État I comprennent les éléments suivants:

	En milliers d'USD
Contributions volontaires	108 067
Fonds reçus au titre d'arrangements interorganisations	1 249
Activités financées conjointement	38 054
Autres recettes diverses (à l'exclusion des recettes au titre du Programme monnaies et médailles d'or, soit 0,7 million d'USD, et du Programme du Fonds spécial des produits d'information, soit 0,3 million d'USD)	16 485
<b>Total autres recettes effectives</b>	<b>163 854</b>

<sup>6</sup> Désigne les montants imputés au budget du Programme ordinaire et au PCT avant les ouvertures de crédits relatives à l'exercice biennal (respectivement 1 070,8 millions d'USD et 54,0 millions d'USD pour 2010-11 – voir aussi la note 10). L'Organisation comptabilise les paiements des primes de l'assurance maladie des retraités différemment selon qu'il s'agit d'informations financières ou d'informations budgétaires. Pour l'exercice biennal 2010-11, un montant de 21,7 millions d'USD relatif aux primes de l'assurance maladie des retraités est inscrit en dépenses dans l'État I, mais comptabilisé comme réduction des engagements de l'ASMC aux fins d'information financière.

<sup>7</sup> La variation des taux de change reflète l'ajustement des dépenses effectives et des autres recettes effectives, consécutif à l'application du taux de change budgétaire au lieu du taux opérationnel des Nations Unies en vigueur à la date des transactions lors de la conversion des opérations libellées en euros.

<sup>8</sup> Dépenses au taux budgétaire: dépenses effectives ajustées en fonction de la variation des taux de change.

---

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE**

<sup>9</sup> Variation entre le budget net révisé et les dépenses nettes au taux budgétaire. La Résolution 5/2011 de la Conférence autorise l'utilisation de tout solde non dépensé des crédits 2010-11 pour la mise en œuvre intégrale du PAI, notamment les coûts de l'investissement ponctuel afférent au PAI devant être engagés pendant l'exercice budgétaire 2012-13. En conséquence, le solde non dépensé d'un montant de 8,7 millions d'USD sera reporté sur l'exercice suivant, dont 0,5 million d'USD correspondant à des dépenses d'investissement ponctuelles prévues dans le PAI.

---

## Notes relatives aux états financiers

---

### *1. L'Organisation*

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (l'Organisation) a été créée le 16 octobre 1945. Elle a son siège à Rome, en Italie. Elle a pour objectifs d'améliorer l'état nutritionnel et les conditions de vie; d'améliorer le rendement de la production et l'efficacité de la répartition de tous les produits alimentaires et agricoles; d'améliorer la condition des populations rurales; et, ainsi, de contribuer à l'expansion de l'économie mondiale et de libérer l'humanité de la faim. Le Programme de travail de l'Organisation est approuvé par la Conférence des États Membres. Les crédits budgétaires votés sont financés par des contributions annuelles des États Membres et Membres associés établies par la Conférence. Les crédits non utilisés à l'expiration de l'exercice financier sont annulés, à l'exception de ceux votés pour le Programme de coopération technique (PCT) qui couvriront les dépenses pendant l'exercice financier suivant celui au cours duquel lesdits fonds ont été votés et les crédits ouverts au titre des Chapitres 17 et 18, qui sont virés respectivement au Compte des dépenses d'équipement et au Compte des dépenses de sécurité afin d'être utilisés lors d'exercices financiers ultérieurs.

Le Directeur général peut accepter des contributions volontaires à des fins spéciales, qui soient compatibles avec les principes, les buts et les activités de l'Organisation, et des fonds de dépôt et des fonds spéciaux peuvent être constitués pour les gérer. En outre, l'Organisation reçoit des fonds au titre d'un arrangement interorganisations avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour participer en tant qu'agent d'exécution à des projets de coopération technique du PNUD ou faire fonction d'agent d'exécution pour des projets financés par le PNUD exécutés par d'autres agents. Les contributions volontaires et fonds reçus comprennent des versements effectués pour le remboursement de certaines dépenses liées à la fourniture de services techniques, services de gestion et services administratifs (dépenses d'appui) qui font nécessairement partie des projets hors budget.

En accord avec les principales agences multilatérales de financement de l'agriculture, l'Organisation fournit à des pays des services de soutien à l'investissement dans le cadre de missions financées conjointement, services dont le coût lui est remboursé sur une base convenue de partage des coûts.

### *2. Récapitulation des principes comptables*

#### **Exercice**

L'exercice comptable porte sur deux années civiles consécutives.

#### **Méthode de préparation**

Les états financiers sont préparés conformément aux normes comptables du système des Nations Unies (UNSAS) qui sont appliquées de manière systématique sauf si l'adoption d'une autre procédure comptable est exigée par une résolution des organes directeurs de l'Organisation ou par les UNSAS, ou si le changement améliore la présentation des états financiers.

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE****Recettes**

Les recettes sont comptabilisées à la date de leur exigibilité, à l'exception des contributions volontaires, des fonds reçus au titre d'un arrangement interorganisations et des activités cofinancées. Lesdits revenus sont comptabilisés proportionnellement au degré d'achèvement d'une activité d'un projet, tel que mesuré en termes de dépenses.

**Dépenses**

Les dépenses sont comptabilisées à la date de leur engagement.

**Matériel, mobilier et véhicules**

Le coût de l'équipement, du mobilier et des véhicules est inclus dans les dépenses de l'année où ils sont achetés.

**Monnaie de présentation des états financiers**

Les états financiers sont établis en dollars des États-Unis, devise fonctionnelle de l'Organisation.

**Monnaies étrangères**

Au 31 décembre 2011, tous les avoirs et engagements en monnaies autres que le dollar des États-Unis sont convertis en USD au taux de change opérationnel des Nations Unies à la date de présentation des états financiers. Les différences de change sont portées au Compte des recettes et dépenses et virées au Compte de réserve spécial. Les recettes et dépenses en monnaies autres que le dollar des États-Unis sont converties en USD au taux de change opérationnel des Nations Unies qui correspond approximativement au taux effectif du marché à la date des transactions considérées.

**Encaisses et équivalents de trésorerie**

Les encaisses et équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse, les dépôts bancaires à vue, les autres placements à court terme très liquides assortis d'échéances initiales inférieures ou égales à trois mois. Les découverts bancaires pour lesquels il n'existe pas de droit de compensation sont comptabilisés dans la rubrique « autres passifs courants » dans l'état de la situation financière.

**Placements**

Au cours de l'exercice biennal 2010-2011, la FAO appliqué des conventions comptables conformes aux normes IPSAS pour le traitement comptable et la présentation de ses portefeuilles de placements et de ses encaisses et équivalents de trésorerie. Cette introduction partielle s'inscrit dans la transition engagée par l'Organisation vers une conformité totale aux normes IPSAS. Elle est admise par les normes comptables du système des Nations Unies (UNSAS).

On indique dans les paragraphes suivants quels changements ont été apportés aux conventions comptables suite au passage des normes des Nations Unies aux normes IPSAS pour la comptabilité, l'évaluation et la présentation des placements, encaisses et équivalents de trésorerie.

- Les encaisses et équivalents de trésorerie ont été retraités de manière à inclure les équivalents de trésorerie et placements à court terme ayant une échéance initiale inférieure à trois mois. Il en est principalement résulté un reclassement en encaisses des titres et des dépôts à terme suivants: HSBC Euro, HSBC USD, et BRI (Banque

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE**

des règlements internationaux). Ceux-ci étaient auparavant comptabilisés en dépôts à court terme.

- Les intérêts à recevoir à la date d'arrêté des comptes sur tous les portefeuilles de placement ont été comptabilisés dans les comptes débiteurs et non plus intégrés à la valeur de réalisation des placements.
- Les placements détenus à des fins de transaction d'une durée inférieure à 12 mois sont traités comme des placements destinés à dégager des gains. Par conséquent, tous les gains et pertes latents sont comptabilisés dans l'état des recettes et dépenses. Les gains/(pertes) latents sur placements des soldes des réserves et fonds de l'Organisation ont été retraités de manière à comprendre uniquement les montants afférents aux portefeuilles de placements à long terme.
- Les placements disponibles à la vente ont été retraités de manière à refléter le fait que la juste valeur de marché des actifs a été évaluée au cours acheteur, et non au cours moyen comme dans les normes comptables des Nations Unies.
- Les recettes accessoires comptabilisées dans l'état des recettes et dépenses ont été retraitées de manière à inclure les gains/(pertes) latents sur portefeuilles détenus à des fins de transaction.

Les soldes d'ouverture de l'état de l'actif, du passif, et des soldes des réserves et fonds ont été retraités et ajustés, comme ceux de l'état des recettes et dépenses et variations des soldes des réserves et fonds. Les éléments détaillés de ces retraitements sont les suivants.

2008-09

En milliers d'USD

	Vérification originale	Chiffres retraités	Variation
<b>a) État I: État récapitulatif des recettes et des dépenses et mouvements des réserves et soldes des fonds</b>			
Recettes accessoires	7 401	10 002	2 601
Changements apportés aux conventions comptables	-	(2 173)	(2 173)
<b>b) État II: Avoirs, engagements, réserves et soldes des fonds</b>			
Encaisses et équivalents de trésorerie	86 242	878 938	792 696
Placements détenus à des fins de transaction	871 200	78 368	792 832
Sommes à recevoir	41 789	43 907	2 118
Placements disponibles à la vente	294 710	292 500	(2 210)
Gains / (Pertes) latents sur placements	27 499	26 842	(657)
Soldes des fonds (déficit) en fin d'exercice	(558 991)	(558 562)	429

**Classification**

L'Organisation classe ses placements en deux catégories: détenus à des fins de transaction et disponibles à la vente.

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE****i) Placements détenus à des fins de transaction**

Les placements détenus à des fins de transaction sont acquis dans le but principal d'être cédés à court terme. Ils sont classés comme actifs courants.

**ii) Placements disponibles à la vente**

Les placements disponibles à la vente sont des actifs qui ne sont pas considérés comme détenus à des fins de transaction ou des actifs que l'Organisation n'a pas la possibilité ou l'intention de conserver jusqu'à leur échéance. Ceux qui sont disponibles pour financer les opérations en cours sont classés comme actifs courants quelle que soit la date de leur échéance. Ceux qui sont affectés au financement des prestations après la cessation de services sont classés comme actifs non courants.

***Traitement comptable des placements***

L'achat et la vente d'un placement sont comptabilisés à la date de règlement, qui est la date à laquelle l'Organisation conclut un accord juridiquement contraignant pour acheter ou vendre ce placement. Les placements sont d'abord comptabilisés à leur juste valeur. La valeur comptable des placements est ensuite ajustée périodiquement pour refléter la juste valeur de marché courante. Les gains et les pertes découlant des variations de la juste valeur sont comptabilisés directement dans l'état des résultats financiers de l'exercice auquel ils se rapportent. Les variations de la valeur de marché des placements disponibles à la vente sont comptabilisées comme « gains/(pertes) latents » dans une rubrique distincte des actifs nets/fonds propres de l'état de l'actif, du passif, et des soldes de réserves et fonds. Lorsque des placements disponibles à la vente sont ensuite vendus ou dépréciés, les ajustements cumulés de la juste valeur précédemment constatés dans le compte « gains/(pertes) latents » sont comptabilisés dans l'état des résultats financiers.

Les intérêts des placements à revenu fixe disponibles à la vente et les dividendes des titres disponibles à la vente sont comptabilisés dans l'État des résultats financiers respectivement à la période à laquelle ils sont versés et lorsque le droit de percevoir le paiement du dividende est établi.

La juste valeur de tous les placements est fondée sur les prix des marchés financiers actifs.

***Instruments financiers dérivés***

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à leur juste valeur à la date de leur règlement. La valeur comptable des instruments financiers dérivés est ajustée périodiquement pour refléter la valeur de marché courante. Les gains et les pertes découlant des variations de la juste valeur de ces instruments sont comptabilisés directement dans l'état des résultats financiers.

**Provisions**

La politique adoptée par l'Organisation pour se prémunir contre les recouvrements tardifs est de prévoir des provisions couvrant toutes les contributions que les anciens États Membres n'ont pas versées et toutes les contributions à percevoir sous la forme de contrepartie en espèces des gouvernements.

**Plans relatifs au personnel**

L'Organisation a adopté la méthode comptable du couloir pour reconnaître les gains et pertes actuariels. Avec cette méthode, les gains et pertes actuariels qui dépassent 10 pour cent

de la valeur des obligations actuarielles sont différés et constatés sur la durée moyenne de vie active du fonctionnaire participant au plan, aujourd'hui estimée entre 9,4 et 11,4 ans.

Les ratios de dépenses et les engagements sont établis au moyen d'une évaluation actuarielle. D'après la dernière évaluation actuarielle qui remonte au 31 décembre 2011, l'Organisation a comptabilisé 100 pour cent de l'engagement actuariel au titre du plan d'indemnisation du personnel, tandis que les engagements actuariels au titre du régime des indemnités de départ, du plan des indemnités de cessation de service et du plan d'assurance maladie après cessation de service sont imputés au net des pertes non comptabilisées. Les variations des engagements reflètent l'évolution des coûts liés aux dépenses de service courantes et aux charges d'intérêts qui sont définis par les évaluations actuarielles ainsi que d'ajustements à la hausse ou à la baisse, dictés par la modification des hypothèses actuarielles et/ou par l'expérience.

Les dépenses courantes de service et l'amortissement des engagements non comptabilisés sont imputés aux dépenses sur la base des montants encourus.

### **Procédure d'arrondissement**

Les états financiers sont établis en milliers de dollars des États-Unis.

### **Politique de consolidation**

#### **i) Programme de travail de la FAO**

Les états financiers consolidés sont présentés par segments: a) Fonds général et fonds annexes, b) Fonds fiduciaires et PNUD.

#### **ii) Mutuelle de crédit de la FAO**

La Résolution 37/75 de la Conférence stipule que la Mutuelle de crédit est partie intégrante de la FAO et prévoit ce qui suit: a) les fonds et les avoirs nets de la Mutuelle de crédit sont placés dans un compte spécial, qui sera administré indépendamment de tous les fonds et avoirs administrés par la FAO; b) toutes les dépenses de fonctionnement de la Mutuelle de crédit et toutes ses obligations financières résultant de ses activités sont imputables sur les fonds et avoirs de la Mutuelle; c) les statuts de la Mutuelle de crédit incorporent les clauses de sauvegarde de la situation de l'Organisation. Ces principes ont été dûment intégrés aux statuts de la Mutuelle de crédit. Les états financiers vérifiés de la Mutuelle de crédit ne sont pas consolidés, mais présentés séparément au Comité financier.

#### **iii) Groupement d'achats de la FAO**

Les activités et les fonds relatifs au Groupement d'achat sont définis à l'article XIII, Section 27, de l'Accord de Siège, qui reconnaît aux fonctionnaires i) le droit d'importer en franchise et sans être soumis aux prohibitions et restrictions sur l'importation et ii) par l'intermédiaire de la FAO, des quantités raisonnables, fixées conformément à une procédure à établir entre le Gouvernement et la FAO, de denrées alimentaires et autres articles destinés à leur usage et à leur consommation personnelle, et non à faire l'objet de dons ou de commerce. Les états financiers vérifiés du Groupement d'achats ne sont pas consolidés, mais sont soumis séparément au Comité financier.

### 3. Contributions des États Membres

	2010-11 USD 000	2008-09 USD 000
Contributions au Programme ordinaire	998 040	967 699
À ajouter: Contribution: Assurance maladie après cessation de service	14 100	14 100
À déduire: Fonds de péréquation des impôts	(7 800)	(11 600)
<b>Total des contributions des États Membres</b>	<b>1 004 340</b>	<b>970 199</b>

La Résolution 15/2009 de la Conférence a approuvé des ouvertures de crédits totales de 1000,5 millions d'USD à utiliser pour le Programme de travail proposé par le Directeur général pour 2010-11. Ces ouvertures de crédits, plus un montant de 14,1 million d'USD destiné à financer l'amortissement de l'assurance maladie après cessation de service (AMACS), moins des recettes accessoires estimées à 5 millions d'USD et un report de 2,5 millions d'USD, figuraient au budget comme devant être financées par les contributions des États Membres qui totalisaient 1 007,1 millions d'USD. Le total des contributions a donné lieu au recouvrement fractionné de 429 millions d'USD et de 418 millions d'EUR (équivalant à 578 millions d'USD, au taux de change budgétaire de 1,39 USD / 1 EUR). La différence entre les contributions effectivement mises en recouvrement, soit 1 004,3 millions d'USD et les montants approuvés par la Résolution de la Conférence, soit 1 007,1 millions d'USD, représente la différence entre le taux de change opérationnel moyen des Nations Unies, qui était de 1,38 USD / 1 EUR au moment de la mise en recouvrement des 418 millions d'EUR, et le taux de change établi pour le budget.

L'arrangement relatif au recouvrement fractionné des contributions a été approuvé en 2003 par la Résolution 11/03 de la Conférence et appliqué pour la première fois aux contributions des États Membres durant l'exercice 2004-05. Sur la base du total des contributions exprimées en USD, tel qu'indiqué dans l'état 1, environ 43 pour cent des contributions ont été recouvrées en USD et 57 pour cent en EUR en 2010-11 (contre 42 pour cent et 58 pour cent, respectivement, en 2008-09).

### 4. Contributions volontaires

	2010-11 USD 000	2008-09 USD 000
a) <b>Fonds général et fonds annexes</b>		
Dépenses d'appui	108 067	73 193
b) <b>Fonds fiduciaires et PNUD</b>		
Pays donateurs	1 180 927	752 819
Institutions donatrices	268 837	221 726
Projets multidonateurs	169 500	152 680
	1 619 264	1 127 225
<b>Total des contributions volontaires</b>	<b>1 727 331</b>	<b>1 200 418</b>

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE**

Les dépenses d'appui au titre du Fonds général et des fonds annexes désignent les recettes provenant des services d'appui fournis aux projets des fonds fiduciaires et du PNUD par le Programme ordinaire.

**5. Fonds reçus au titre d'un arrangement interorganisations**

	2010-11 USD 000	2008-09 USD 000
a) <b>Fonds général et fonds annexes</b>		
Dépenses d'appui	1 249	873
b) <b>Fonds fiduciaires et PNUD</b>		
Fonds reçus au titre d'un arrangement interorganisations	12 912	8 082
<b>Total des fonds reçus au titre d'un arrangement interorganisations</b>	<b>14 161</b>	<b>8 955</b>

**6. Activités cofinancées**

	2010-11 USD 000	2008-09 USD 000
Programme de coopération FAO/Banque mondiale	27 141	25 279
Fonds international de développement agricole	7 539	3 817
Banque européenne pour la reconstruction et le développement	2 044	632
Divers	1 330	314
<b>Total des activités cofinancées</b>	<b>38 054</b>	<b>30 042</b>

Les montants comptabilisés dans la rubrique « Divers » ci-dessus, comprennent les résultats d'activités exécutées conjointement avec la Banque africaine de développement et avec la Banque asiatique de développement.

**7. Recettes accessoires**

	2010-11 USD 000	2008-09 USD 000 (Chiffres retraités)
a) <b>Fonds général et fonds annexes</b>		
Intérêts bancaires et intérêts sur dépôts à terme	2 018	5 317
Pertes sur les placements à court terme	(1 164)	(5 035)
Engagements de dépenses devenus caducs	7 878	5 090
Frais bancaires	(3 460)	(2 412)
Intérêts bancaires payés	(8)	(81)
Autres	1 507	1 638
	<b>6 771</b>	<b>4 517</b>
b) <b>Fonds fiduciaires et PNUD</b>		
Virements d'intérêts aux donateurs	2 344	5 486
<b>Total des recettes accessoires</b>	<b>9 115</b>	<b>10 003</b>

## 8. Revenus des placements destinés à la vente

	2010-11 USD 000	2008-09 USD 000
<b>Gains/(pertes) sur les placements destinés à la vente</b>	<b>38 934</b>	<b>(15 418)</b>

Le rendement net du portefeuille des placements destinés à la vente représente les revenus des placements, augmentés ou diminués respectivement des gains et pertes réalisés au cours de l'exercice biennal 2010-11. Le portefeuille des placements destinés à la vente est constitué par les avoirs mis en réserve sur plusieurs décennies pour financer la part des engagements relatifs au personnel incombant à l'organisation. Selon les directives actuelles en matière de placements à long terme, le portefeuille est constitué de 50 pour cent environ d'actions et de 50 pour cent d'actifs à revenu fixe. La portion à revenu fixe est libellée en EUR tandis que les actions sont en USD.

Au cours de l'exercice 2010-11, le rendement du portefeuille de placements destinés à la vente a représenté un gain net de 38,9 millions d'USD (contre une perte nette de 15,4 millions d'USD en 2008-09), qui s'explique par des conditions de marché favorables; il comprend 14,3 millions d'USD d'intérêts perçus (contre 15,5 millions d'USD en 2008-09) et 27,3 millions d'USD de gains réalisés nets (contre 28,8 millions d'USD de pertes effectives en 2008-09), desquels il faut déduire 2,7 millions d'USD de frais de gestion (contre 2,1 millions d'USD en 2008-09) versés aux gestionnaires des portefeuilles de l'Organisation.

## 9. Autres recettes diverses nettes

	2010-11 USD 000	2008-09 USD 000
Contributions de contrepartie des gouvernements en espèces	1 579	1 625
Recettes du Programme de monnaies et médailles	683	977
Fonds spécial des produits d'information	328	678
Autres recettes	14 906	15 425
<b>Total des autres recettes diverses nettes</b>	<b>17 496</b>	<b>18 705</b>

Les recettes correspondant aux contributions de contrepartie versées en espèces par les gouvernements locaux pour couvrir le coût de fonctionnement des bureaux de la FAO implantés dans leurs pays sont comptabilisés sous la rubrique « Autres recettes diverses nettes », de même que le produit de la vente d'articles du Programme de monnaies et médailles, à savoir pièces de monnaie, médailles et articles cadeaux, ainsi que les revenus résultant de la vente des produits du Fonds spécial des produits d'information et les contributions extrabudgétaires spéciales à l'appui direct ou en remboursement d'activités normatives financées par le Programme ordinaire.

La rubrique « Autres recettes » correspond au remboursement à l'Organisation de dépenses effectuées pour le compte de tiers, notamment d'autres organisations internationales auxquelles des services sont fournis dans divers domaines: médical, sécurité sociale, juridique et administratif.

**10. Dépenses**

	2010-11 USD 000	2008-09 USD 000
(a) <b>Fonds général et fonds annexes:</b>		
Rémunération du personnel	653 458	629 983
Autres dépenses de personnel	127 960	117 896
Voyages officiels	85 310	74 460
Dépenses générales de fonctionnement	67 641	68 163
Achat d'équipement de petit matériel et de matériel durable	52 042	71 463
Formation	15 105	12 575
Contrats	75 967	60 396
Divers	26 902	18 820
	<b>1 104 385</b>	<b>1 053 756</b>
(b) <b>Fonds fiduciaires et PNUD</b>		
Rémunération du personnel	246 051	200 317
Autres dépenses de personnel	216 526	169 752
Voyages officiels	136 364	116 416
Dépenses générales de fonctionnement	74 572	64 298
Achat d'équipement de petit matériel et de matériel durable	522 084	327 239
Formation	70 022	48 604
Contrats	357 539	198 091
Divers	9 018	10 590
	<b>1 632 176</b>	<b>1 135 307</b>
<b>Total des dépenses</b>	<b>2 736 561</b>	<b>2 189 063</b>

Les dépenses au titre du Programme ordinaire comprennent 41,9 millions d'USD liés aux ouvertures de crédits au titre du PCT pour 2010-11 (contre 49,3 millions d'USD en 2008-09 liés aux ouvertures de crédits au titre du PCT pour 2008-09); 54 millions d'USD de dépenses liés aux ouvertures de crédits au titre du PCT pour 2008-09 (contre 68,6 millions d'USD en 2008-09 liés aux ouvertures de crédits au titre du PCT pour 2006-07); 20,2 millions d'USD de dépenses d'équipement (contre 15,9 millions d'USD en 2008-09); 23,9 millions d'USD de dépenses de sécurité (contre 19,8 millions d'USD en 2008-09). Sont exclues des dépenses du Programme ordinaire, 21,7 millions d'USD (contre 22 millions d'USD en 2008-09) de dépenses relatives à l'assurance maladie après cessation de service qui sont comptabilisées en charge aux fins de l'État IV mais viennent en déduction des obligations au titre de l'AMACS dans l'État II, aux fins d'information financière (voir aussi État IV).

**11. Pertes actuarielles**

	2010-11 USD 000	2008-09 USD 000
Assurance maladie après cessation de service	31 748	17 165
Fonds d'indemnisation du personnel	2 499	2 650
Fonds des indemnités de départ	7 192	2 237
Indemnités de cessation de service	(1 046)	-
<b>Total des pertes actuarielles</b>	<b>40 393</b>	<b>22 052</b>

L'Organisation a adopté la méthode comptable du couloir pour reconnaître les gains et pertes actuariels. Avec cette méthode, les gains et pertes actuariels qui dépassent 10 pour cent de la valeur des obligations actuarielles sont différés et constatés sur la durée moyenne de vie active du fonctionnaire participant au plan, aujourd'hui estimée entre 9,4 et 11,4 ans. La FAO a opté pour cette méthode au lieu d'une constatation globale et immédiate parce qu'elle atténue l'instabilité considérable de la valeur comptabilisée des obligations actuarielles du plan, du fait de facteurs externes, comme l'évolution des taux de change EUR-USD et les taux d'actualisation, facteurs sur lesquels la FAO n'a aucun contrôle et qui pourraient à la longue se rééquilibrer. Le montant total des pertes actuarielles non comptabilisées au 31 décembre 2011 s'élevait à 246 millions d'USD (contre 328,4 millions d'USD en 2008-09)(voir note 23).

**12. Charges d'intérêts liées aux obligations relatives au personnel**

	2010-11 USD 000	2008-09 USD 000
Assurance maladie après cessation de service	98 153	80 051
Fonds d'indemnisation du personnel	1 948	2 002
Fonds des indemnités de départ	6 063	4 124
Indemnités de cessation de service	8 789	8 572
<b>Total des charges d'intérêts liées aux obligations relatives au personnel</b>	<b>114 953</b>	<b>94 749</b>

Les charges d'intérêts se montant à 114,9 millions d'USD représentent l'augmentation de la valeur actualisée des obligations totales enregistrées au cours de 2010-11.

**13. Provisions pour contributions, montants à recevoir et autres avoirs**

	2010-11 USD 000	2008-09 USD 000
Sommes à recevoir	(592)	(154)
Encaisse et banque	-	12
Contributions en espèces des gouvernements	302	25
Fonds fiduciaires et PNUD	594	(6 417)
<b>Total des diminutions/(augmentations) des provisions pour contributions, sommes à recevoir et autres avoirs</b>	<b>304</b>	<b>(6 534)</b>

Les provisions pour contributions, montants à recevoir et autres avoirs représentent le montant net des nouvelles provisions constituées au cours de la période pour couvrir les

créances risquant de ne pas être totalement recouvrables, après déduction des montants qui ne sont plus nécessaires.

#### 14. Encaisses et équivalents de trésorerie

Au 31 décembre 2011 et 2009, les encaisses et les équivalents de trésorerie comprenaient les éléments suivants:

	2010-11 USD 000	2008-09 USD 000 (chiffres retraités)
<b>a) Fonds général et fonds apparentés</b>		
Comptes bancaires à vue et placements sur le marché monétaire	61 376	55 406
	<b>61 376</b>	<b>55 406</b>
<b>b) Fonds et Fonds du PNUD</b>		
Comptes bancaires à vue et placements sur le marché monétaire	192 940	30 835
Dépôts à court terme	300 003	690 000
Équivalents de trésorerie gérés par les gestionnaires de placements	14 171	102 697
	<b>507 114</b>	<b>823 532</b>
<b>Total des encaisses et des équivalents de trésorerie</b>	<b>568 490</b>	<b>878 938</b>

Du fait de la nature très disponible des encaisses et des équivalents de trésorerie, il n'y a pas de taux d'intérêt ou de risque de crédit importants associés à ces soldes.

Sur le montant total des encaisses et des équivalents de trésorerie détenu au 31 décembre 2011, 61,3 millions d'USD peuvent être utilisés par l'Organisation pour les dépenses générales (contre 55,4 millions d'USD en 2008-09), 43,3 millions d'USD ne peuvent être utilisés que pour des situations d'urgence particulières prévues par le Fonds spécial pour les activités d'urgence et de réhabilitation (contre 33,5 millions d'USD en 2008-09) et 463,8 millions d'USD ne peuvent l'être qu'aux fins indiquées dans les accords de fonds fiduciaires connexes (contre 790,1 millions d'USD en 2008-09). Sur le montant total des encaisses et des équivalents de trésorerie, un montant de 0,8 million d'USD est détenu en monnaies qui ne sont pas immédiatement convertibles en d'autres monnaies. Ces soldes sont conservés pour répondre aux obligations liées aux activités et aux projets que l'Organisation mène dans les divers pays où elle est présente.

#### 15. Placements et instruments financiers dérivés

##### Gestion des risques financiers

En raison du volume important des activités commerciales de la FAO qui sont réalisées dans d'autres monnaies que le dollar des États-Unis, l'Organisation est exposée au risque de change qui pourrait avoir une incidence sur sa situation financière et ses résultats. Son portefeuille de placements l'expose également à ce risque de change et à d'autres risques liés aux taux d'intérêt, au crédit et au cours des actions. La gestion des risques financiers de l'Organisation est assurée par une fonction de trésorerie centrale qui applique les directives élaborées par le Comité des placements de la FAO et les recommandations de la Banque mondiale. L'Organisation gère les risques associés à son portefeuille de placements en communiquant des directives strictes à chacun de ses gestionnaires de placements puis en

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE**

veillant à ce qu'ils les respectent scrupuleusement. Ces directives indiquent notamment les limites qu'ils doivent respecter concernant leur degré d'exposition aux autres monnaies que le dollar, leur exposition à un seul émetteur de dette ou de placements en actions, et les placements qu'ils effectuent en utilisant des instruments financiers dérivés.

### Placements

Au 31 décembre 2011 et 2009, tous les placements détenus par l'Organisation à des fins de transaction ont été classés dans les placements à court terme car ils sont gérés pour préserver le capital et dégager des gains. En outre, ces placements sont généralement disponibles et doivent être utilisés pour financer les opérations courantes. Tous les placements détenus à des fins de transaction sont comptabilisés à leur juste valeur. Les profits et pertes latents sur les placements détenus à des fins de transaction sont comptabilisés dans l'État des résultats financiers. Au 31 décembre 2011 et 2009, la juste valeur des placements détenus à des fins de transaction, par catégorie, était la suivante:

	2010-11 USD 000	2008-09 USD 000 (chiffres retraités)
<b>Fonds fiduciaires et PNUD</b>		
<b>Placements détenus à des fins de transaction</b>		
Obligations d'État	306 115	44 978
Obligations de sociétés commerciales	6 497	-
Titres à revenu fixe	41 599	18 030
Obligations garanties par hypothèque	12 957	15 360
<b>Total des placements à des fins de transaction</b>	<b>367 168</b>	<b>78 368</b>

Pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2011, les acquisitions nettes de placements à des fins de transaction s'élevaient à 288,9 millions d'USD. En outre, des pertes effectives d'un montant de 1,6 million d'USD étaient comptabilisées directement dans l'État des résultats financiers ainsi que des pertes latentes de 1,7 million d'USD associées au portefeuille de placements détenus à des fins de transaction. L'Organisation a comptabilisé 5,6 millions d'USD de produits d'intérêt et 1 million d'USD de frais liés à son portefeuille de placements détenus à des fins de transaction pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2011.

Les autres placements détenus par l'Organisation ont été classés comme disponibles à la vente car ils ne sont pas considérés comme des actifs de transaction et ne sont pas liés à une échéance. Tous les placements disponibles à la vente sont comptabilisés à leur juste valeur. Les gains et les pertes latents découlant des placements disponibles à la vente sont comptabilisés dans l'État de l'actif, du passif, et des soldes de réserves et fonds. Les placements disponibles à la vente ne sont pas censés être utilisés pour financer les opérations courantes de l'Organisation dans la mesure où ils sont plutôt réservés au financement des prestations après la cessation de services. Malgré cela, ces placements ne sont pas soumis à des restrictions juridiques distinctes et ne sont pas comptabilisés comme actifs de couverture tels que définis par la norme IPSAS 25, *Avantages du personnel*. Au 31 décembre 2011 et 2009, le coût, les gains ou les pertes latents et la juste valeur des placements disponibles à la vente, par catégories de placements, étaient les suivants:

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE**

	2010-2011 En milliers d'USD		
	Coût	Gains / (Pertes) latents sur les placements disponibles à la vente	Juste valeur
<b>Placements disponibles à la vente:</b>			
Obligations d'État	150 644	4 807	<b>155 451</b>
Actions	164 091	6 554	<b>170 645</b>
Divers	4 850	(4 073)	<b>777</b>
<b>Total des placements disponibles à la vente</b>	<b>319 585</b>	<b>7 288</b>	<b>326 873</b>

  

	2008- 2009 USD 000		
	Coût	Gains / (Pertes) latent sur les placements disponibles à la vente	Juste valeur
<b>Placements disponibles à la vente:</b>			
Obligations d'État	117 341	12 645	<b>129 986</b>
Obligations de sociétés commerciales	7 229	(628)	<b>6 601</b>
Actions	134 136	15 058	<b>149 194</b>
Divers	6 952	(233)	<b>6 719</b>
<b>Total des placements disponibles à la vente</b>	<b>265 658</b>	<b>26 842</b>	<b>292 500</b>

Les gains latents de 7,3 millions d'USD constatés au 31 décembre 2011 résultent principalement de la hausse des placements en actions et de la très bonne performance du portefeuille de placements à revenu fixe et liés à l'inflation. Ces excellents résultats ont été ternis en partie par le recul de l'euro par rapport au dollar des États-Unis.

Les gains latents de 26,8 millions d'USD constatés au 31 décembre 2009 sont dus essentiellement à la hausse générale des marchés d'obligations d'État et d'actions en 2009.

Les principaux mouvements des placements disponibles à la vente à leur juste valeur sont les suivants:

	En millions d'USD						
	Ouverture 2010-11	Excédents	Frais de gestion	Intérêts perçus	Gains (Pertes) Réalisés	Gains (Pertes) latents Change	2010-11 Clôture
<b>Placements disponibles à la vente</b>	<b>292,5</b>	13,4	(2,7)	15,9	27,3	(19,6)	<b>326,9</b>

  

	En millions d'USD						
	Ouverture 2008-09	Excédents	Frais de gestion	Intérêts perçus	Gains (Pertes) Réalisés	Gains (Pertes) latents Change	2008-09 Clôture
<b>Placements disponibles à la vente</b>	<b>297,4</b>	15,1	(2,1)	15,5	(28,8)	(4,6)	<b>292,5</b>

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE**

Par ses Résolutions 10/99 et 10/2001, la Conférence a approuvé, notamment, que i) tout revenu produit par les placements détenus au titre du Régime des indemnités de départ et du Plan d'indemnisation du personnel sera employé comme prévu initialement pour garantir que des fonds suffisants seront disponibles pour financer les obligations respectives, ii) au cas où le revenu des placements du régime des indemnités de départ et du Plan d'indemnisation du personnel excéderait les besoins de ces fonds, l'excédent devrait d'abord, en principe, être mis en réserve pour couvrir les obligations en matière d'assurance maladie après cessation de service et ensuite les indemnités de départ.

**Instruments financiers dérivés**

L'Organisation utilise des instruments financiers dérivés dans son portefeuille de placements pour atténuer le risque de change et, dans une certaine mesure, obtenir un rendement intéressant. Elle recourt donc, pour atténuer ce risque, à des contrats à terme, des options et des swaps. Au 31 décembre 2011, les seuls instruments dérivés utilisés pour les placements étaient des contrats à terme sur des titres à revenu fixe, les risques correspondants étant considérés comme négligeables.

**16. Contributions à recevoir**

	2010-11 USD 000	2008-09 USD 000
(a) <b>Fonds général et fonds annexes</b>		
Contribution des États Membres	103 987	75 581
Contributions de contrepartie en espèces des gouvernements	4 049	4 397
Fonds de roulement	51	63
Compte de réserve spécial	2 289	2 350
	<b>110 376</b>	<b>82 391</b>
(b) <b>Fonds fiduciaires et PNUD</b>		
Contributions volontaires	4 251	4 800
Fonds reçus au titre d'un arrangement interorganisations	3 041	9 912
	<b>7 292</b>	<b>14 712</b>
<b>Total des contributions à recevoir</b>	<b>117 668</b>	<b>97 103</b>

**17. Provisions pour retards de contributions**

	2010-11 USD 000	2008-09 USD 000
<b>a) Fonds général et fonds annexes:</b>		
<b>Solde d'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 2010 et 2008</b>	<b>12 978</b>	<b>15 115</b>
Diminution des provisions pour retards de contributions:		
Contributions de contrepartie en espèces des gouvernements	(348)	(2 137)
<b>Diminution nette de la provision pour contributions</b>	<b>(348)</b>	<b>(2 137)</b>
<b>Solde de clôture au 31 décembre 2011 et 2009</b>	<b>12 630</b>	<b>12 978</b>
<b>Dont provision pour:</b>		
Contributions des États Membres	8 405	8 405
Contributions de contrepartie en espèces des gouvernements	4 049	4 397
Contributions au Compte de réserve spécial	151	151
Contributions au Fonds de roulement	25	25
<b>Solde de clôture au 31 décembre 2011 et 2009</b>	<b>12 630</b>	<b>12 978</b>
<b>b) Fonds fiduciaires et PNUD:</b>		
<b>Solde d'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 2010 et 2008</b>	<b>6 883</b>	<b>-</b>
(Diminution)/Augmentation nette de la provision pour contributions	(595)	6 883
<b>Solde de clôture au 31 décembre 2011 et 2009</b>	<b>6 288</b>	<b>6 883</b>
<b>Total Solde de clôture au 31 décembre 2011 et 2009</b>	<b>18 918</b>	<b>19 861</b>

Au 31 décembre 2011 et 2009, la provision pour contributions des États Membres, contributions au Compte de réserve spécial et contributions au fonds de roulement concernait uniquement un ancien État Membre (l'ex-Yougoslavie). Dans les deux exercices, la diminution de la provision pour contributions de contrepartie des gouvernements en espèces reflète la diminution nette des montants liés à l'encours brut des contributions à recevoir (voir la note 16).

**18. Montants à recevoir**

	2010-11 USD 000	2008-09 USD 000 (Chiffres retraités)
Montants à recevoir, avances et versements anticipés	34 494	33 870
Autres organisations faisant partie ou non du système des Nations Unies	12 571	6 817
Intérêts courus et autres	6 417	5 006
	<b>53 482</b>	<b>45 693</b>
À déduire: Provision pour montants à recevoir	(2 381)	(1 786)
<b>Total des montants à recevoir</b>	<b>51 101</b>	<b>43 907</b>

Les montants à recevoir, avances et versements anticipés au 31 décembre 2011 comprennent 7,5 millions d'USD d'avances des membres du personnel sur leurs prestations accumulées au titre du Plan des indemnités de cessation de service (2008-09 – 10,1 millions d'USD). Le

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE**

montant correspondant sera déduit des prestations finales dues à chaque membre du personnel à la cessation de service (voir la note 23 pour plus de détails).

Les montants à recevoir sont comptabilisés au net de la provision afin de faire figurer les soldes à leur valeur de réalisation nette.

### **19. Contributions reçues à l'avance**

	2010-11 USD 000	2008-09 USD 000
a) <b>Fonds général et fonds annexes:</b>		
Contribution des États Membres	17 570	405
b) <b>Fonds fiduciaires et PNUD:</b>		
Contributions volontaires	705 913	785 488
<b>Total des contributions reçues à l'avance</b>	<b>723 483</b>	<b>785 893</b>

Les contributions reçues à l'avance au titre des « Fonds fiduciaires et PNUD » constituent la partie des contributions volontaires reçues de divers donateurs qui n'a pas encore été utilisée pour la mise en œuvre des projets auxquels elles sont destinées. Les recettes au titre des projets des fonds fiduciaires et du PNUD sont comptabilisées au moment où la dépense est engagée et le solde des contributions reçues à l'avance est diminué d'un montant correspondant. Conformément aux accords avec les donateurs, tout montant non dépensé leur est redistribué.

Les contributions reçues à l'avance sont conservées sous forme de placements à vue et à court terme et les intérêts échus sur ces soldes sont virés aux comptes des donateurs de fonds fiduciaires et du PNUD.

Les intérêts créditeurs issus du placement de contributions volontaires sur des dépôts à vue et à court terme et virés aux comptes des donateurs des fonds fiduciaires et du PNUD mentionnés plus haut, se sont élevés à 2,3 millions d'USD (2008-09 – 5,5 millions d'USD).

### **20. Engagements non liquidés**

Les engagements non liquidés représentent des charges relatives aux services de personnel, ainsi qu'aux contrats passés et aux commandes en cours au Siège et pour les opérations menées dans le monde, au 31 décembre 2011.

### **21. Sommes à payer**

	2010-11 USD 000	2008-09 USD 000
Décaissements sur le terrain	953	996
Régimes d'assurance médicale et de pension	4 349	4 081
Comptes fiduciaires du personnel	25 422	17 831
Autres sommes à payer	8 345	9 870
<b>Total des sommes à payer</b>	<b>39 069</b>	<b>32 778</b>

Les comptes fiduciaires du personnel représentent les fonds liés au fonctionnement du système d'affiliation du personnel au régime de prestations médicales et au régime

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE**

d'assurance. Les fonds sont utilisés à des fins correspondantes, telles que le règlement des demandes de remboursement reçues après l'expiration des contrats médicaux et d'assurance.

## 22. Revenu différé

	2010-11 USD 000	2008-09 USD 000
Programme de coopération technique	64 706	54 099
Plan d'action immédiate	8 735	-
<b>Total du revenu différé</b>	<b>73 440</b>	<b>54 099</b>
<b>Mouvements concernant le PCT durant l'exercice biennal</b>		
À ajouter: contribution du Programme ordinaire 2010-11 concernant les crédits ouverts pour le Programme de coopération technique (2008-09)	106 563	103 412
À déduire: virement aux revenus au titre des dépenses afférentes:		
i) aux crédits du PCT 2008-09 (2006-07)	(54 010)	(68 595)
ii) aux crédits du PCT 2010-11 (2008-09)	(41 858)	(49 313)
Augmentation/(diminution) nette du revenu différé pendant l'exercice biennal	<b>10 695</b>	<b>(14 496)</b>
iii) crédits du PCT 2008-09 inscrits en recettes accessoires	(89)	-
<b>Solde de clôture au 31 décembre 2011 et 2009</b>	<b>64 705</b>	<b>54 099</b>
<b>Mouvements concernant le PAI durant l'exercice biennal</b>		
À ajouter: montants virés d'autres chapitres du budget au PAI	8 735	-
<b>Solde de clôture au 31 décembre 2011 et 2009</b>	<b>8 735</b>	<b>-</b>
<b>Total du revenu différé au 31 décembre 2011 et 2009</b>	<b>73 440</b>	<b>54 099</b>
<b>Mouvements concernant le revenu différé</b>		
	2010-11 USD 000	2008-09 USD 000
Programme de coopération technique	(10 695)	14 496
Plan d'action immédiate	(8 735)	-
<b>Total des mouvements concernant le revenu différé durant l'exercice biennal</b>	<b>(19 430)</b>	<b>14 496</b>

Le Programme de coopération technique (PCT) a été lancé en 1976 afin de faciliter l'accès des pays membres aux compétences spécialisées de la FAO pour résoudre des problèmes urgents de développement dans les secteurs de l'agriculture, des pêches et des forêts et affronter les problèmes connexes liés au développement rural et aux aspects socioéconomiques.

Le PCT est une activité du Programme ordinaire financée par les contributions des États Membres. Les ouvertures de crédits couvrent deux exercices biennaux. La part des crédits non engagés lors du premier exercice biennal est comptabilisée en tant que revenu différé et peut être reportée pour être intégralement utilisée pendant l'exercice biennal suivant. Le revenu différé, tel qu'indiqué dans l'État II, représente la différence entre le montant total des ouvertures de crédits indiqué dans le Programme de travail et budget et les dépenses

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE**

effectives. Les crédits du PCT et les dépenses y afférentes ne tiennent pas compte des dépenses d'administration.

Par sa Résolution 5/2011, la Conférence autorise le Directeur général, nonobstant l'Article 4.2 du Règlement financier, à utiliser tout solde non dépensé des crédits 2010-11 pour la mise en œuvre intégrale du Plan d'action immédiate, notamment les coûts de l'investissement ponctuel afférent au PAI devant être engagés pendant l'exercice budgétaire 2012-13. En conséquence, le solde non dépensé de 8,7 millions d'USD inscrit dans l'État IV a été comptabilisé en tant que revenu différé et reporté pour être utilisé pendant l'exercice 2012-13 pour les besoins du Plan d'action immédiate.

### **23. Plans relatifs au personnel**

	2010-11	2008-09
	USD 000	USD 000
Versements au titre du Plan d'indemnisation	19 039	17 960
Indemnités de cessation de service	86 705	100 149
Indemnités de départ	67 328	58 231
Assurance maladie après cessation de service	979 005	934 525
<b>Total Plans relatifs au personnel</b>	<b>1 152 077</b>	<b>1 110 865</b>
À déduire: Pertes actuarielles non comptabilisées	(246 017)	(328 422)
<b>Total Plans relatifs au personnel enregistré</b>	<b>906 060</b>	<b>782 443</b>

Au 1<sup>er</sup> janvier 2008, l'Organisation a adopté la méthode du couloir pour comptabiliser les gains et pertes actuariels. Selon cette méthode, les gains et pertes actuariels excédant 10 pour cent de la valeur de l'engagement actuariel sont étalés sur la durée d'activité moyenne résiduelle des bénéficiaires qui, selon les estimations, est actuellement de 9,4 à 11,4 ans.

Sur le montant total de 246 millions d'USD qui a été reporté le 31 décembre 2011, 203,1 millions d'USD se rapportent à l'assurance médicale après cessation de service, 41,4 millions d'USD au Fonds des indemnités de départ, et 1,5 million d'USD au régime des indemnités pour cessation de service. Sur le montant total de 328,4 millions d'USD qui a été reporté le 31 décembre 2009, 280,8 millions d'USD se rapportent à l'assurance médicale après cessation de service, 37,1 millions d'USD au Fonds des indemnités de départ, et 10,5 millions d'USD au régime des indemnités pour cessation de service.

Le tableau ci-après fait apparaître le coût actuariel total, au 31 décembre 2011, des plans relatifs au personnel, après déduction des placements réservés à leur financement (voir Résolutions 10/99 et 10/01 de la Conférence) et des avances versées aux fonctionnaires sur les versements dus à la cessation de service:

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE**

	2010-11 USD 000	2008-09 USD 000 (Chiffres retraités)
<b>Total plans relatifs au personnel</b>	<b>1 152 077</b>	<b>1 110 865</b>
À déduire: Placements disponibles à la vente, à leur juste valeur de marché	(326 873)	(292 500)
À déduire: Avances sur les indemnités de cessation de service	(7 517)	(10 149)
<b>Total des obligations non financées au titre des plans relatifs au personnel</b>	<b>817 687</b>	<b>808 216</b>

### Versements au titre du Plan d'indemnisation

Les versements au titre du Plan d'indemnisation sont dus aux fonctionnaires et aux personnes à leur charge en cas de décès, accident ou maladie imputable au service et, dans certains cas, pour compléter les pensions d'invalidité et de réversion payées par la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies. Les versements au titre du Plan d'indemnisation font l'objet d'un examen actuariel pour contrôler les obligations et les taux de contributions recommandés. La méthode d'évaluation utilisée est la méthode des coûts à l'année. Les principales hypothèses actuarielles et la valeur actuarielle présente des prestations attendues, envisagées dans la dernière évaluation actuarielle au 31 décembre 2011 (et 2009) sont les suivantes:

	2011	2009
i) Taux d'actualisation annuel	4,4%	5,9%
ii) Taux général d'inflation	2,5%	2,5%
<b>Valeur actuarielle présente des obligations au titre des prestations définies (en milliers d'USD)</b>	<b>19 039</b>	<b>17 960</b>

### Indemnités de cessation de service

Les indemnités de cessation de service sont des prestations versées au personnel des services généraux en poste au Siège qui ont droit, lors de la cessation de service, à un versement équivalant à 1/12 du traitement annuel net final multiplié par les années de service entre le 1er janvier 1975 et le 31 décembre 1990, plus 1/13,5 du traitement annuel net final multiplié par les années de service après le 1<sup>er</sup> janvier 1991. Ces indemnités à la cessation de service font l'objet d'un examen actuariel pour contrôler les obligations et les taux de contributions recommandés. La méthode d'évaluation utilisée est celle des unités de crédit projetées. Les principales hypothèses actuarielles et la valeur actuarielle présente des droits à prestations, envisagées dans la dernière évaluation actuarielle au 31 décembre 2011 (et 2009) sont les suivantes:

	2011	2009
i) Taux d'actualisation annuel	4,7%	5,1%
ii) Taux d'inflation applicable aux traitements	3,0%	3,0%
<b>Valeur actuarielle présente des obligations au titre des prestations définies (en milliers d'USD)</b>	<b>86 705</b>	<b>100 149</b>

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE**

### Indemnités de départ

Les indemnités de départ sont constituées des prestations afférentes aux congés annuels accumulés, à la prime de rapatriement, aux indemnités de licenciement, aux coûts des voyages de rapatriement et aux frais de déménagement pour tous les ayants droit. Les indemnités de départ font l'objet d'un examen actuariel pour vérifier les engagements correspondants. Les principales hypothèses actuarielles et la valeur actuarielle présente des droits à prestations, envisagées dans la dernière évaluation actuarielle au 31 décembre 2011 (et 2009) sont les suivantes:

	2011	2009
i) Taux d'actualisation annuel	4.4%	5.8%
ii) Taux d'inflation applicable aux traitements	3.0%	3.0%
<b>Valeur actuarielle présente des obligations au titre des prestations définies (en milliers d'USD)</b>	<b>67 328</b>	<b>58 231</b>

### Assurance maladie après cessation de service

L'assurance maladie après cessation de service offre une couverture mondiale des dépenses médicales nécessaires des anciens fonctionnaires et personnes à charge remplissant les conditions requises. Les obligations au titre de l'assurance maladie après la cessation de service représentent la valeur actuelle de la part des coûts d'assurance médicale des retraités couverte par l'Organisation et les droits à prestations après cessation de service accumulés à ce jour par le personnel en activité. L'assurance maladie après cessation de service fait l'objet d'un examen actuariel pour contrôler les obligations correspondantes et les taux de contribution recommandés. La méthode d'évaluation utilisée est celle du coût unitaire projeté au prorata de la durée de service. Les principales hypothèses actuarielles et la valeur actuarielle présente des demandes de remboursement attendues, envisagées dans la dernière évaluation actuarielle au 31 décembre 2011 (et 2009), sont les suivantes:

	2011	2009
i) Taux d'actualisation annuel	4,3%	5,4%
ii) Taux d'inflation applicable aux traitements	3,0%	3,0%
iii) Taux d'inflation des frais médicaux (d'après les hypothèses au 31 décembre 2011, ce taux est plafonné à 4 % de 2012 à 2014 et ensuite à 5 %). Au 31 décembre 2009, il était plafonné à 6 % pour l'année 2010 et ensuite à 5% par an.	4,0%	6,0%
<b>Valeur actuarielle présente des obligations au titre des prestations définies (en milliers d'USD)</b>	<b>979 005</b>	<b>934 525</b>

## 24. Pensions

L'Organisation est membre de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies qui a été créée par l'Assemblée générale des Nations Unies pour assurer des pensions de retraite, des prestations en cas de décès, des pensions d'invalidité et des prestations connexes. La Caisse commune est un régime de retraite à prestations déterminées financé par capitalisation et les obligations de l'Organisation comprennent des contributions spécifiées à la Caisse au taux établi par l'Assemblée générale des Nations Unies et toute portion d'éventuels versements compensatoires au titre de l'article 26 des Statuts de la Caisse commune. Ces derniers ne sont exigibles que si l'Assemblée générale a invoqué les dispositions pertinentes de l'article 26 après vérification de la nécessité de tels versements sur

la base d'une évaluation de l'équilibre actuariel de la Caisse arrêté à la date d'évaluation. Au moment de la rédaction du présent rapport, ces dispositions n'avaient pas été invoquées par l'Assemblée générale.

Les calculs actuariels de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies reposent sur la méthode dite *Open Group Aggregate*. Le coût des prestations de retraite est imputé aux recettes de la Caisse de façon à étaler le coût ordinaire sur toute la durée de service des salariés, conformément aux conseils des actuaires qui effectuent une évaluation complète du plan de la période d'étalement tous les deux ans. Le plan expose les organisations participantes à des risques actuariels liés aux salariés actuels ou anciens des autres organisations et il n'existe donc pas d'éléments cohérents et fiables permettant à une organisation affiliée d'établir pour son propre compte la répartition des obligations ainsi que les actifs et les coûts du régime de pensions.

La FAO, comme d'autres organisations affiliées, n'est pas en mesure d'identifier sa part de la situation financière et des performances sous-jacentes du plan avec une certitude suffisante à des fins comptables et n'a inscrit aucun de ces actifs ou engagements dans ses comptes de même qu'elle ne présente pas d'informations relatives au plan, telles que les hypothèses actuarielles, dans ses notes en bas de page. L'Organisation verse une contribution pour le compte de ses fonctionnaires (actuellement à la charge du participant et de la FAO à concurrence de 7,9 pour cent et de 15,8 pour cent respectivement de la rémunération considérée aux fins de la pension) et impute sa part de contribution au poste des dépenses de personnel. Les dépenses totales de l'Organisation au titre du plan de retraite, afférentes à l'exercice biennal 2010-11 se sont chiffrées à 118,9 millions d'USD (2008-09 – 111,2 millions d'USD).

## **25. Fonds de roulement**

Le Fonds de roulement a pour objet de faire des avances remboursables au Fonds général, en vue de financer les dépenses budgétaires en attendant le recouvrement des contributions au budget; de couvrir les dépenses de caractère exceptionnel qui ne peuvent être imputées au budget de l'exercice en cours; et de consentir des prêts aux fins que le Conseil peut autoriser dans des cas particuliers. Le montant autorisé du Fonds de roulement, défini dans la Résolution 15/91, était à l'origine de 25 millions d'USD mais il est majoré des contributions au Fonds de roulement dues par les nouveaux États Membres.

	2010-11 USD 000	2008-09 USD 000
<b>Montant autorisé au début et à la fin de l'exercice 2011 (2009)</b>	<b>25 678</b>	<b>25 678</b>
<b>Solde au début et à la fin de l'exercice 2011 (2009)</b>	<b>25 654</b>	<b>25 654</b>

## **26. Compte de réserve spécial**

Le Compte de réserve spécial est destiné à protéger le Programme de travail de l'Organisation contre les effets des dépenses supplémentaires non inscrites au budget dues à des fluctuations négatives de change et à des tendances inflationnistes non prévues. La Conférence, par sa Résolution 13/81, a fixé le montant autorisé du Compte de réserve spécial à 5 pour cent du budget opérationnel effectif pour l'exercice biennal suivant. Ce montant était de 50 millions d'USD en 2010-11.

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE**

	2010-11 USD 000	2008-09 USD 000
<b>Montant autorisé au 1<sup>er</sup> janvier 2010 et 2008</b>	<b>50 026</b>	<b>46 490</b>
<b>Solde d'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 2010 et 2008</b>	<b>18 960</b>	<b>25 623</b>
Différences de change lors de la conversion des devises	1 289	(6 663)
Virement net au Fonds général des différences de change lors de la conversion des devises	(206)	-
Total des virements du/au Fonds général	1 083	(6 663)
<b>Solde de clôture au 31 décembre 2011 et 2009</b>	<b>20 043</b>	<b>18 960</b>

Le solde net des gains ou pertes de change est inscrit au Compte de réserve spécial. Durant l'exercice 2010-2011, l'Organisation a enregistré une perte de change nette d'un montant de 12,4 millions d'USD (inscrit à l'État I). Sur cette somme, les variations de change effectives (variations en espèces) ont représenté un gain de 1,3 million d'USD pour 2010-2011. Ce gain a été viré au Compte de réserve spécial, en même temps qu'un léger ajustement (0,2 million d'USD) était apporté aux années précédentes pour ramener le montant comptable du Compte de réserve spécial à sa valeur en espèces, conformément à la décision prise par les États Membres à la cent trente-cinquième session du Comité financier de cesser de virer vers le Compte de réserve spécial les écarts comptables liés à la conversion d'EUR en USD. Le solde de 13,7 millions d'USD des pertes de change qui reste comptabilisé dans l'état des recettes et dépenses est imputable à la conversion en dollars des quotes-parts<sup>1</sup> versées en EUR en 2010-2011.

## ***27. Compte des dépenses d'équipement***

Le Compte des dépenses d'équipement sert à la gestion des activités comportant des dépenses en capital, c'est-à-dire des dépenses engagées pour des actifs corporels ou incorporels ayant une durée de vie utile supérieure à l'exercice financier biennal de la FAO et nécessitant généralement un niveau de ressources dépassant celui des crédits ouverts dans le cadre de l'exercice biennal. Les crédits inutilisés à la fin de l'exercice financier sont virés au Compte des dépenses d'équipement et peuvent être reportés aux exercices suivants.

<sup>1</sup> Les gains ou pertes de change sont constatés au moment où les contributions sont perçues et au moment de la conversion du solde des contributions, en fin de période.

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE**

	2010-11 USD 000	2008-09 USD 000
<b>Solde d'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 2010 et 2008</b>	<b>10 192</b>	<b>3 223</b>
Ouvertures de crédits approuvées	26 803	20 378
À déduire: ouvertures de crédits approuvées financées par l'exercice biennal précédent	(2 500)	-
Dépenses d'équipement	(20 020)	(15 909)
Virements provenant d'autres chapitres	-	2 500
Augmentation nette du Compte des dépenses d'équipement durant l'exercice biennal	4 283	6 969
<b>Solde de clôture au 31 décembre 2011 et 2009</b>	<b>14 475</b>	<b>10 192</b>

**28. Compte des dépenses de sécurité**

Le Compte des dépenses de sécurité a pour objet de gérer les activités comportant des dépenses de sécurité, à savoir: i) les dépenses relatives aux dispositions en matière de sécurité au Siège et ii) les dépenses relatives aux dispositions en matière de sécurité sur le terrain, visant plus particulièrement à garantir la participation de l'Organisation au système de gestion de la sécurité des Nations Unies et à faire en sorte qu'elle respecte les mesures concernant la sécurité sur le terrain. Les crédits inutilisés à la fin de l'exercice financier sont virés au Compte des dépenses de sécurité et peuvent être reportés aux exercices suivants.

	2010-11 USD 000	2008-09 USD 000
<b>Solde d'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 2010 et 2008</b>	<b>3 655</b>	<b>-</b>
Ouvertures de crédits approuvées	24 686	23 420
Dépenses de sécurité	(23 695)	(19 765)
Augmentation nette du Compte des dépenses de sécurité durant l'exercice biennal	991	3 655
<b>Solde de clôture au 31 décembre 2011 et 2009</b>	<b>4 646</b>	<b>3 655</b>

**29. Fonds spécial pour les activités d'urgence et de réhabilitation**

Le Fonds spécial pour les activités d'urgence et de réhabilitation (SFERA) a pour objet de permettre à l'Organisation de lancer sans délais les opérations d'urgence en participant aux activités interinstitutions d'évaluation des besoins et de coordination, en créant un groupe de la coordination des mesures d'urgence, en préparant un cadre programmatique et des projets, et en avançant les fonds requis lorsqu'une aide aura été promise par un donateur pour l'achat d'intrants.

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE**

	2010-11 USD 000	2008-09 USD 000
<b>Solde d'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 2010 et 2008</b>	<b>33 479</b>	<b>25 249</b>
Mouvements du SFERA pendant l'exercice biennal:		
Contributions reçues des donateurs	4 892	15 719
Virement des remboursements de dépenses d'appui aux activités d'urgence provenant du Compte de recouvrement des dépenses	12 581	6 885
Avances à des projets	(78 237)	(65 329)
Montants relatifs à des projets de fonds fiduciaires	(4 625)	(14 355)
Remboursement des avances	75 239	65 310
Augmentation nette du SFERA pendant l'exercice biennal	9 850	8 230
<b>Solde de clôture au 31 décembre 2011 et 2009</b>	<b>43 329</b>	<b>33 479</b>

**30. Engagements éventuels****Conflits du travail et autres réclamations**

Dans le cours de ses opérations normales, la FAO reçoit des réclamations, liées à des conflits du travail ou à des contrats. Le montant total de ces réclamations est de l'ordre de 0,2 million d'USD. L'Organisation estime sans fondement les réclamations qui lui sont actuellement adressées et a l'intention de défendre dûment sa position dans toutes ces affaires. Bien qu'il soit peu probable que ces réclamations entraînent des obligations pour l'Organisation, celle-ci ne saurait exclure la possibilité que certaines aboutissent à un jugement en sa défaveur.

**31. Autres informations****Matériel, mobilier et véhicules**

Le coût d'origine du matériel, du mobilier et des véhicules hors d'usage en fin d'exercice a été le suivant:

	2011 USD 000	2009 USD 000
Fonds général et fonds annexes	73 157	59 076
Fonds fiduciaires et PNUD	88 578	70 149
<b>Total matériel, mobilier et véhicules</b>	<b>161 735</b>	<b>129 225</b>

**Contributions volontaires en nature**

Les locaux du Siège à Rome sont fournis gracieusement par le pays hôte, conformément à l'Accord de Siège. De plus, plusieurs États Membres fournissent des locaux aux bureaux de la FAO sur le terrain. Selon les estimations, la valeur locative marchande des locaux fournis à titre gracieux à l'Organisation au Siège et sur le terrain est respectivement d'environ 42,7 millions d'USD et 8 millions d'USD par an (2008-09 – 45,9 millions d'USD et 6,1 millions d'USD).

**Monnaies non librement convertibles**

Dans le cours normal de ses activités, la FAO est amenée à intervenir dans des zones où la monnaie locale n'est pas librement convertible. Selon la définition de la FAO, une monnaie

non librement convertible est une monnaie pour laquelle il n'existe pas de marché ou pour laquelle la banque de la FAO est seulement vendeuse.

Au 31 décembre 2011, le solde des liquidités en monnaies non librement convertibles s'élevait à 0,8 million d'USD (31 décembre 2009 - 7,9 millions d'USD). La FAO prévoit d'utiliser intégralement ces montants pour couvrir les besoins locaux de liquidités.

### **Échange de devises**

Avec l'introduction de la mise en recouvrement fractionnée des contributions, l'Organisation procède désormais à des échanges de devises (USD/EUR) en s'adressant à des banques de contrepartie autorisées, afin de financer les retards de règlements en euros des États Membres pendant l'exercice biennal. Au 31 décembre 2011, il y avait trois positions ouvertes d'une valeur nominale totale de 50 millions d'EUR, qui ont été fermées respectivement le 6 janvier 2012, le 9 janvier 2012 et le 13 janvier 2012. L'encours total des échanges de devises à leur juste valeur commerciale s'élevait à environ 1,3 million d'USD au 31 décembre 2011. Au 31 décembre 2009, il y avait une position ouverte d'une valeur nominale de 25 millions d'EUR et une juste valeur commerciale d'environ 0,8 million d'USD.

## ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

**Tableau I: Contributions au Programme ordinaire non acquittées au 31 décembre 2011  
(en milliers d'USD)**

État Membre	2008 et années antérieures	2009	2010	2011	Versements par tranches exigibles dans les prochaines années	Total général
Andorre	0	0	0	39	0	39
Antigua-et-Barbuda	337	9	10	10	0	366
Arménie	0	0	0	0	1 203	1 203
Azerbaïdjan	0	0	0	0	251	251
Bolivie (État plurinational de)	0	0	0	16	0	16
Bulgarie	0	0	97	97	0	194
Cameroun	0	0	0	11	0	11
Cap-Vert	0	0	0	5	0	5
Comores	288	5	5	5	0	303
Costa Rica	145	67	86	155	0	453
Côte d'Ivoire	0	0	0	1	0	1
Cuba	0	0	163	261	0	424
Djibouti	4	5	0	5	0	14
Dominique	0	0	5	5	0	10
El Salvador	0	0	0	1	0	1
États-Unis d'Amérique	1 826	0	0	74 675	0	76 501
Ex-République yougoslave de Macédoine	0	0	24	24	0	48
Géorgie	0	0	0	0	974	974
Grenade	0	4	5	5	0	14
Guatemala	0	0	151	155	0	306
Guinée	0	0	5	5	0	10
Guinée équatoriale	5	4	5	10	0	24
Guinée-Bissau	115	5	5	5	0	130
Guyana	0	0	2	5	0	7
Honduras	0	0	0	1	0	1
Îles Marshall	0	0	1	3	0	4
Iran (République islamique d')	0	0	0	736	0	736
Iraq	0	0	0	0	15	15
Kenya	0	0	0	12	0	12
Kirghizistan	873	0	0	0	0	873
Kiribati	4	0	0	2	0	6
Libéria	177	2	0	5	0	184
Libye	0	2	177	300	0	479
Malte	0	0	0	82	0	82
Micronésie (États fédérés de)	0	0	2	5	0	7
Népal	0	0	0	8	0	8

**Tableau I: Contributions au Programme ordinaire non acquittées au 31 décembre 2011  
(en milliers d'USD)**

État Membre	2008 et années antérieures	2009	2010	2011	Versements par tranches exigibles dans les prochaines années	Total général
Niger	0	4	5	5	0	14
Nigéria	0	0	0	9	0	9
Nioué	0	0	2	2	0	4
Ouzbékistan	0	0	20	39	0	59
Pakistan	0	7	159	159	0	325
Palaos	19	5	5	5	0	34
Pérou	271	187	210	210	0	878
Pologne	0	0	1 080	2 440	0	3 520
Portugal	0	0	0	2 566	0	2 566
République de Moldova	0	0	0	0	125	125
République de Corée	0	0	0	1 680	0	1 680
République démocratique du Congo	0	0	0	6	0	6
République dominicaine	207	110	116	116	0	549
Sao Tomé-et-Principe	237	5	5	5	0	252
Serbie	0	0	45	102	0	147
Somalie	361	5	5	5	0	376
Soudan	0	0	0	16	0	16
Swaziland	0	0	0	10	0	10
Tadjikistan	99	0	0	2	0	101
Togo	0	0	0	2	0	2
Turkménistan	508	27	29	29	0	593
Tuvalu	0	0	0	2	0	2
Ukraine	0	35	218	218	0	471
Uruguay	0	0	0	131	0	131
Yougoslavie	8 405	0	0	0	0	8 405
<b>TOTAL</b>	<b>13 881</b>	<b>488</b>	<b>2 642</b>	<b>84 408</b>	<b>2 568</b>	<b>103 987</b>

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE**

**Annexe I: État au 31 décembre 2011 des projets du Programme de coopération technique financés au titre des crédits ouverts pour 2010-11**

Pays	Nombre de projets	Budget	Dépenses	Solde
		<i>(en milliers d'USD)</i>	<i>(en milliers d'USD)</i>	<i>(en milliers d'USD)</i>
<b>AFRIQUE</b>				
Afrique du Sud	1	164	114	50
Algérie	1	298	20	278
Angola	5	1 415	558	857
Bénin	3	916	536	380
Botswana	1	97	44	53
Burkina Faso	3	946	456	490
Burundi	2	488	141	347
Cameroun	3	1 015	434	581
Cap-Vert	4	1 542	178	1 364
Comores	1	47	27	20
Congo	3	891	442	449
Côte d'Ivoire	6	2 173	1 005	1 168
Érythrée	2	421	36	385
Éthiopie	5	1 703	983	720
Gabon	2	344	125	219
Gambie	3	1 051	708	343
Ghana	4	993	452	541
Guinée	2	597	471	126
Guinée équatoriale	2	544	254	290
Guinée-Bissau	2	510	132	378
Kenya	2	700	118	582
Lesotho	5	1 555	792	763
Libéria	3	1 124	484	640
Madagascar	5	1 759	912	847
Malawi	2	546	225	321
Mali	3	974	518	456
Maurice	1	165	45	120
Mauritanie	3	718	479	239
Mozambique	4	1 431	495	936
Namibie	2	700	178	522
Niger	3	955	496	459
Nigéria	2	623	156	467
Ouganda	3	1 155	674	481
Région Afrique	16	5 626	1 856	3 770
République centrafricaine	2	568	205	363
République démocratique du Congo	3	1 152	405	747
République-Unie de Tanzanie	3	1 067	231	836
Rwanda	1	145	87	58

### Annexe I: État au 31 décembre 2011 des projets du Programme de coopération technique financés au titre des crédits ouverts pour 2010-11

Pays	Nombre de projets	Budget	Dépenses	Solde
		<i>(en milliers d'USD)</i>	<i>(en milliers d'USD)</i>	<i>(en milliers d'USD)</i>
Sao Tomé-et-Principe	2	447	417	30
Sénégal	7	2 457	1 025	1 432
Seychelles	2	299	111	188
Sierra Leone	2	508	576	(68)
Swaziland	3	862	171	691
Tchad	3	880	295	585
Togo	5	1 826	1 435	391
Zambie	2	509	353	156
Zimbabwe	3	1 061	806	255
<b>TOTAL AFRIQUE</b>	<b>147</b>	<b>45 967</b>	<b>20 661</b>	<b>25 306</b>
<b>ASIE</b>				
Bangladesh	3	1 224	131	1 093
Bhoutan	2	411	353	58
Cambodge	3	828	118	710
Chine	4	1 419	372	1 047
Inde	3	729	97	632
Indonésie	3	860	306	554
Kazakhstan	1	400	14	386
Maldives	1	54	21	33
Mongolie	4	1 580	801	779
Myanmar	2	821	374	447
Népal	3	808	435	373
Pakistan	1	285	26	259
Philippines	2	607	170	437
Région Asie-Pacifique	13	5 113	1 454	3 659
République démocratique populaire lao	3	994	446	548
République populaire démocratique de Corée	4	1 100	796	304
Sri Lanka	4	1 372	594	778
Thaïlande	6	1 611	662	949
Timor-Leste	1	144	42	102
Viet Nam	3	1 097	170	927
<b>TOTAL ASIE</b>	<b>66</b>	<b>21 457</b>	<b>7 382</b>	<b>14 075</b>
<b>EUROPE</b>				
Albanie	1	390	228	162
Arménie	2	512	110	402
Azerbaïdjan	3	994	376	618
Bosnie-Herzégovine	2	632	66	566
Ex-République yougoslave de Macédoine	2	424	244	180

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE**

**Annexe I: État au 31 décembre 2011 des projets du Programme de coopération technique financés au titre des crédits ouverts pour 2010-11**

Pays	Nombre de projets	Budget	Dépenses	Solde
		<i>(en milliers d'USD)</i>	<i>(en milliers d'USD)</i>	<i>(en milliers d'USD)</i>
Géorgie	1	86	63	23
Kosovo	1	89	72	17
Monténégro	1	28	0	28
Région Europe	3	683	378	305
République de Moldova	2	617	130	487
Ukraine	1	199	118	81
<b>TOTAL EUROPE</b>	<b>19</b>	<b>4 654</b>	<b>1 785</b>	<b>2 869</b>
<b>TOTAL PROJETS MONDIAUX ET INTERRÉGIONAUX</b>	<b>2</b>	<b>935</b>	<b>552</b>	<b>383</b>
<b>AMÉRIQUE LATINE</b>				
Antigua-et-Barbuda	1	110	14	96
Argentine	2	385	98	287
Bahamas	1	183	148	35
Barbade	1	162	0	162
Belize	1	186	167	19
Bolivie (État plurinational de)	4	1 410	142	1 268
Brésil	1	166	131	35
Chili	3	822	335	487
Colombie	3	772	87	685
Costa Rica	2	339	97	242
Cuba	1	43	9	34
Dominique	1	30	26	4
El Salvador	2	524	15	509
Équateur	2	462	103	359
Grenade	2	271	40	231
Guatemala	2	563	454	109
Guyana	1	211	112	99
Haïti	1	500	373	127
Honduras	1	119	6	113
Jamaïque	2	630	349	281
Mexique	1	166	134	32
Nicaragua	5	1 805	971	834
Panama	3	851	186	665
Paraguay	4	1 229	212	1 017
Pérou	3	1 017	616	401
Région Amérique latine	14	5 082	1 074	4 008
République dominicaine	3	1 129	97	1 032
Sainte-Lucie	1	97	36	61
Saint-Kitts-et-Nevis	1	97	86	11

## ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

## Annexe I: État au 31 décembre 2011 des projets du Programme de coopération technique financés au titre des crédits ouverts pour 2010-11

Pays	Nombre de projets	Budget	Dépenses	Solde
		<i>(en milliers d'USD)</i>	<i>(en milliers d'USD)</i>	<i>(en milliers d'USD)</i>
Suriname	2	357	75	282
Trinité-et-Tobago	1	258	81	177
Uruguay	2	535	246	289
Venezuela (République bolivarienne du)	1	200	0	200
<b>TOTAL AMÉRIQUE LATINE</b>	<b>75</b>	<b>20 711</b>	<b>6 520</b>	<b>14 191</b>
<b>PROCHE-ORIENT</b>				
Afghanistan	2	769	139	630
Djibouti	3	791	179	612
Égypte	3	868	320	548
Iran (République islamique d')	1	40	41	(1)
Kirghizistan	4	1 371	752	619
Liban	2	407	178	229
Maroc	3	872	786	86
Ouzbékistan	1	360	14	346
Région Proche-Orient	6	1 468	338	1 130
République arabe syrienne	5	1 562	565	997
Somalie	2	450	0	450
Soudan	2	659	343	316
Tadjikistan	3	789	296	493
Tunisie	4	1 117	99	1 018
Yémen	3	872	96	776
<b>TOTAL PROCHE-ORIENT</b>	<b>44</b>	<b>12 395</b>	<b>4 146</b>	<b>8 249</b>
<b>PACIFIQUE SUD-OUEST</b>				
Fidji	3	813	97	716
Îles Cook	2	405	103	302
Îles Marshall	1	296	0	296
Îles Salomon	2	281	4	277
Kiribati	1	300	0	300
Micronésie (États fédérés de)	2	518	99	419
Nauru	1	59	23	36
Nioué	2	298	40	258
Palaos	1	54	31	23
Papouasie-Nouvelle-Guinée	1	161	16	145
Samoa	2	417	187	230
Tonga	3	691	155	536
Tuvalu	1	293	0	293
Vanuatu	1	109	57	52
<b>TOTAL PACIFIQUE SUD-OUEST</b>	<b>23</b>	<b>4 695</b>	<b>812</b>	<b>3 883</b>
<b>TOTAL</b>	<b>376</b>	<b>110 814</b>	<b>41 858</b>	<b>68 956</b>

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE**

**Annexe I: État au 31 décembre 2011 des projets du Programme de coopération technique financés au titre des crédits ouverts pour 2010-11**

Pays	Nombre de projets	Budget	Dépenses	Solde
		<i>(en milliers d'USD)</i>	<i>(en milliers d'USD)</i>	<i>(en milliers d'USD)</i>
Ouverture de crédits pour des projets 2010-11				106 563
Total des dépenses				(41 858)
<b>Solde non engagé reporté conformément à l'article 4.3 du Règlement financier (État II)</b>				<b>64 705</b>

**Annexe II: État au 31 décembre 2011 des projets du Programme de coopération technique financés au titre des crédits ouverts pour 2008-09**

Pays	Nombre de projets	Dépenses <i>(en milliers d'USD)</i>
<b>AFRIQUE</b>		
Afrique du Sud	1	180
Algérie	2	86
Angola	4	659
Bénin	4	488
Botswana	1	51
Burkina Faso	2	184
Burundi	3	134
Cameroun	5	554
Cap-Vert	3	286
Comores	4	252
Congo	3	236
Côte d'Ivoire	2	211
Érythrée	4	546
Éthiopie	3	667
Gabon	3	666
Gambie	5	660
Ghana	1	20
Guinée	4	713
Guinée équatoriale	1	37
Guinée-Bissau	2	144
Kenya	3	883
Lesotho	2	469
Libéria	4	921
Madagascar	4	407
Malawi	4	402
Mali	2	48
Maurice	3	352
Mauritanie	1	7
Mozambique	5	517
Niger	1	38
Nigéria	3	464
Ouganda	4	1 460
Région Afrique	14	1 614
République centrafricaine	1	(26)
République démocratique du Congo	3	758
République-Unie de Tanzanie	1	(4)

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE**

**Annexe II: État au 31 décembre 2011 des projets du Programme de coopération technique financés au titre des crédits ouverts pour 2008-09**

Pays	Nombre de projets	Dépenses <i>(en milliers d'USD)</i>
Rwanda	3	150
Sao Tomé-et-Principe	3	112
Sénégal	2	85
Seychelles	1	0
Sierra Leone	4	166
Tchad	4	909
Togo	4	507
Zambie	3	441
Zimbabwe	3	406
<b>TOTAL AFRIQUE</b>	<b>139</b>	<b>17 860</b>
<b>ASIE</b>		
Bangladesh	6	680
Bhoutan	2	(161)
Cambodge	4	937
Chine	4	877
Inde	2	280
Indonésie	3	589
Kazakhstan	2	473
Malaisie	1	0
Maldives	3	358
Mongolie	6	861
Myanmar	4	460
Népal	4	301
Pakistan	3	315
Philippines	4	988
Région Asie-Pacifique	16	3 491
République démocratique populaire lao	3	257
République populaire démocratique de Corée	5	344
Sri Lanka	3	681
Thaïlande	4	668
Timor-Leste	1	32
Viet Nam	3	460
<b>TOTAL ASIE</b>	<b>83</b>	<b>12 891</b>
<b>EUROPE</b>		
Albanie	2	13
Arménie	5	400
Azerbaïdjan	3	590
Bosnie-Herzégovine	1	70
Croatie	1	171
Ex-République yougoslave de Macédoine	2	242
Fédération de Russie	1	7

### Annexe II: État au 31 décembre 2011 des projets du Programme de coopération technique financés au titre des crédits ouverts pour 2008-09

Pays	Nombre de projets	Dépenses <i>(en milliers d'USD)</i>
Géorgie	2	157
Pologne	1	150
Région Europe	7	778
République de Moldova	2	202
Serbie	3	497
Turquie	3	428
Ukraine	1	135
<b>TOTAL EUROPE</b>	<b>34</b>	<b>3 840</b>
<b>TOTAL PROJETS MONDIAUX ET INTERRÉGIONAUX</b>	<b>5</b>	<b>2 381</b>
<b>AMERIQUE LATINE</b>		
Antigua-et-Barbuda	1	5
Argentine	3	528
Bahamas	3	205
Barbade	1	(7)
Belize	4	468
Bolivie (État plurinational de)	4	791
Brésil	2	170
Chili	2	376
Colombie	2	180
Costa Rica	3	218
Cuba	2	155
Dominique	3	169
El Salvador	3	279
Équateur	4	736
Grenade	1	0
Guatemala	1	29
Guyana	1	53
Haïti	3	159
Honduras	4	836
Jamaïque	3	191
Mexique	3	345
Nicaragua	2	108
Panama	2	65
Paraguay	3	589
Pérou	1	124

## ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

## Annexe II: État au 31 décembre 2011 des projets du Programme de coopération technique financés au titre des crédits ouverts pour 2008-09

Pays	Nombre de projets	Dépenses <i>(en milliers d'USD)</i>
Région Amérique latine	17	3 766
République dominicaine	3	272
Saint Vincent-et-les-Grenadines	2	(4)
Sainte-Lucie	2	354
Saint-Kitts-et-Nevis	2	39
Suriname	2	192
Trinité-et-Tobago	1	92
Uruguay	2	243
Venezuela (République bolivarienne du)	1	97
<b>TOTAL AMÉRIQUE LATINE</b>	<b>93</b>	<b>11 823</b>
<b>PROCHE-ORIENT</b>		
Afghanistan	2	95
Djibouti	4	236
Égypte	2	26
Iran (République islamique d')	2	247
Jordanie	2	273
Kirghizistan	6	639
Liban	2	59
Maroc	2	225
Ouzbékistan	2	313
Région Proche-Orient	4	561
République arabe syrienne	2	386
Soudan	2	90
Tadjikistan	2	394
Tunisie	3	382
Turkménistan	1	3
Yémen	3	69
<b>TOTAL PROCHE-ORIENT</b>	<b>41</b>	<b>3 998</b>
<b>PACIFIQUE SUD-OUEST</b>		
Fidji	3	265
Îles Cook	1	24
Îles Marshall	1	16
Îles Salomon	2	103
Kiribati	1	26
Micronésie (États fédérés de)	1	67
Nauru	1	31
Palaos	1	25

**Annexe II: État au 31 décembre 2011 des projets du Programme de coopération technique financés au titre des crédits ouverts pour 2008-09**

Pays	Nombre de projets	Dépenses
		<i>(en milliers d'USD)</i>
Papouasie-Nouvelle-Guinée	2	74
Samoa	3	146
Tonga	2	81
Tuvalu	1	191
Vanuatu	1	168
<b>TOTAL PACIFIQUE SUD-OUEST</b>	<b>20</b>	<b>1 217</b>
<b>Recettes accessoires</b>		<b>89</b>
<b>TOTAL</b>	<b>415</b>	<b>54 099</b>
Crédits ouverts pour 2008-09		103 412
Dépenses au titre des crédits ouverts pour 2008/09:		
2008-09		(49 313)
2010-11		(54 099)
<b>Solde</b>		<b>0</b>





[WWW.FAO.ORG](http://WWW.FAO.ORG)

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES  
POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE**

Viale delle Terme di Caracalla  
00153 Rome,  
Italie



me512f